



Fête Nationale 2026 - P.09

Vétraz-Monthoux Proche de vous



14

LES 100 PREMIERS JOURS
DU MANDAT



29

UNE VIE ASSOCIATIVE RICHE
À VÉTRAZ-MONTHOUX



40

VÉTRAZ-MONTHOUX
S'INSCRIT DANS LE
CYCLISME MONDIAL

SOMMAIRE

Ça bouge chez nous !	04
On vous donne rendez-vous	10
Rendez-vous « culture »	12
La vie municipale	14
Grandir ensemble	16
L'essentiel en chiffre	18
Zoom sur...	20
Bien vivre ensemble	21
Les projets qui façonnent la commune	23
Proche de vous	25
Mieux se déplacer	28
Les associations en action	29
Un championnat du monde à Vétraz-Monthoux	40
Une ville en mouvement	41
Éco-actu locale	42
Fin de la 3G	43
La science au quotidien	44
L'écho du conseil	46
La sécurité, l'affaire de tous	48
Vétraz-Monthoux dans l'agglo	49
Portrait	50
Septembre en or	52
Ma sécurité	53



RÉDACTION DU MAGAZINE MUNICIPAL
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
M. Patrick ANTOINE, Maire
RESPONSABLE SERVICE COMMUNICATION :
Mme Malika PELLELAT

CONCEPTION GRAPHIQUE ET IMPRESSION
MISE EN PAGE INTERIEURE ET COUVERTURE :
Mairie de Vétraz-Monthoux, Service communication,
Noémie THOMASSET
IMPRESSION :
Imprimerie GONNET

CRÉDITS PHOTOS :

©Mairie de Vétraz-Monthoux, ©Annemasse Agglo, ©Préfecture de Haute-Savoie,
©Ministère de l'intérieur, ©associations vétraziennes, ©M FRIES, ©PL BARBERIS
(IA), ©Freepik, ©Wikipédia

TIRAGE : 5800 exemplaires | DÉPÔT LÉGAL : 2^{ÈME} semestre 2026

Merci aux élus, aux services municipaux et à toutes les personnes qui ont contribué à la rédaction des articles de ce magazine ainsi qu'aux annonceurs qui nous soutiennent par la commande d'encarts publicitaires.



CHÈRES VÉTRAZIENNES, CHERS VÉTRAZIENS,

Une commune vivante, c'est une commune où chacun a sa place.

La rentrée est toujours un moment particulier. Après la parenthèse estivale, les cartables reprennent le chemin de l'école, les associations leurs activités, les rues retrouvent leur rythme.

Mais une commune ne vit pas seulement au rythme de ses bâtiments, de ses équipements ou de ses projets. Elle vit surtout à travers celles et ceux qui l'habitent. À travers les rencontres, les initiatives, les coups de main, les idées partagées et parfois simplement un bonjour échangé au coin d'une rue.

C'est cette commune vivante, chaleureuse et participative que nous voulons continuer à organiser ensemble.

La participation citoyenne occupe désormais une place importante dans notre action. Parce que je suis convaincu que les meilleures idées ne viennent pas toujours d'un bureau municipal : elles peuvent naître dans une conversation, lors d'une réunion de quartier, au détour d'un marché ou autour d'une table entre voisins. Donner la parole, écouter, confronter les points de vue, associer les habitants aux projets qui les concernent : ce n'est pas une façon de faire semblant de décider ensemble. C'est, au contraire, une autre manière de faire vivre la démocratie locale.

Cette volonté se retrouve également dans notre ambition pour le centre-bourg. Nous voulons en faire davantage qu'un lieu de passage : un cœur de commune. Un endroit où l'on vient faire ses courses, boire un café, se retrouver, flâner, participer à un événement, croiser un voisin. Un centre-bourg vivant, c'est un centre-bourg où l'on a envie de rester.

Et puis, il y a celles et ceux qui, souvent sans bruit, font vivre Vétraz-Monthoux au quotidien : nos associations, nos bénévoles, nos commerçants, nos habitants engagés. Leur énergie est précieuse. Ils organisent, transmettent, accompagnent, rassemblent. Ils créent ce que l'on ne peut pas décréter par une délibération : du lien.

C'est peut-être cela, au fond, le plus beau projet pour une commune : faire en sorte que les gens s'y sentent chez eux et pas seulement qu'ils y habitent.

Nous continuerons donc à investir dans nos équipements et dans notre cadre de vie, bien sûr. Mais nous voulons aussi investir dans ce qui ne se mesure pas toujours en chiffres : la confiance, la proximité, la convivialité et le plaisir d'être ensemble.

Je souhaite que cette rentrée soit placée sous le signe de l'engagement, mais aussi de la simplicité : celle d'une commune où chacun peut apporter quelque chose, à son échelle. Une idée, un peu de temps, un talent, un projet, un sourire.

Parce qu'une ville appartient à tous ceux qui la font vivre. Et Vétraz-Monthoux, c'est nous tous.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle rentrée, pleine de projets, de rencontres et de moments partagés.

Patrick ANTOINE
Maire de VÉTRAZ-MONTHOUX

ÇA BOUGE CHEZ NOUS !



UNE JOURNÉE LA TÊTE DANS LES ÉTOILES

Samedi 18 avril s'est tenue la 2^{ème} édition de notre journée de l'astronomie
« Voyage dans les étoiles ».



Vous avez été près de 300 à venir explorer le ciel au planétarium et écouter Jenny, Erwan et Eric, nos trois passionnés du ciel et de ses mystères... Un immense merci à eux pour leur partage et leur enthousiasme.



Les nuages se sont invités en début de soirée, rendant l'observation au télescope impossible. Mais qu'à cela ne tienne : un magnifique film sur les aurores boréales a été projeté et commenté. Ce n'est que partie remise pour l'année prochaine !

Merci également à Maelys et Thibault pour leurs délicieuses crêpes et gaufres.

Rendez-vous le samedi 3 avril pour l'édition 2027 !

Cette année, Les Virades de l'Espoir
sont à Vétraz-Monthoux !
Rendez-vous
dimanche 27 septembre, de 9h à 17h
au Centre-Bourg.

LES
VIRADES
DE
L'ESPOIR
UN ÉVÉNEMENT VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE DEPUIS 1985



LES RACINES DE LA VIE

Les 24 et 25 avril, à Vétraz-Monthoux, trois moments forts nous ont permis d'aborder un sujet essentiel : la greffe et le don d'organes.

Vendredi 24 avril, la pièce Itinéraire d'un enfant greffé a su émouvoir et sensibiliser avec justesse.

Samedi matin, un atelier de greffe au potager du parc du Haut-Monthoux, avec l'association Les Croqueurs de Pommes, a offert une approche concrète et pédagogique.

À 11h, en mairie, les échanges avec Pierre Lemarchal et Stéphane Devoret (Greffé pulmonaire et membre de conseil d'administration de Vaincre la Mucoviscidose) ont enrichi la réflexion, avant de planter symboliquement un greffon qui rejoindra bientôt le parc de la mairie. Merci à Françoise Xamheu Roch pour son implication.

Ces moments rappellent combien il est important d'en parler autour de soi. Le don d'organes est un choix personnel, mais aussi un sujet qui mérite d'être partagé, expliqué et compris.

Parler, c'est déjà agir.



ÇA BOUGE CHEZ NOUS !



CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 8 MAI

À l'occasion de la commémoration de la Victoire du 8 mai 1945, nous étions nombreux pour rendre hommage à celles et ceux qui se sont battus pour la liberté et la paix.

La municipalité adresse ses plus sincères remerciements à la chorale *Les Copains d'abord*, ainsi qu'aux élèves de l'école René Cassin, qui ont participé avec sérieux et implication à ce temps de mémoire. Leur présence témoigne de l'importance de transmettre aux jeunes générations le devoir de mémoire et les valeurs de paix, de solidarité et de citoyenneté.

Nos remerciements vont également aux Jeunes Sapeurs-Pompiers d'Annemasse, dont la présence et l'engagement ont contribué à la solennité de cette commémoration.

Enfin, la municipalité remercie chaleureusement l'ensemble du public, venu nombreux partager ce moment de recueillement et de souvenir. Par leur présence, les participants ont réaffirmé leur attachement au devoir de mémoire et leur volonté de faire vivre les valeurs qui unissent notre République.

Merci à toutes et à tous d'avoir contribué à la réussite de cette belle cérémonie commémorative.

SUCCÈS POUR LA 1^{ÈRE} ÉDITION DE LA GRATIFERIA !

750 visiteurs, plus d'une tonne de dons collectés et une belle dynamique de partage : retour sur la première Gratiferia de la commune !

Vous avez été près de **750 visiteurs** à participer à cette journée placée sous le signe du partage, de la solidarité et du réemploi, dont **130 habitants d'Annemasse** et **140 habitants de Vétraz-Monthoux**.



Grâce à votre générosité, **1 110 kg d'objets** (vêtements, chaussures, maroquinerie, livres, jeux et jouets) ont été déposés. Après les nombreux échanges réalisés tout au long de la journée, les **350 kg** restants ont été récupérés par Emmaüs afin de poursuivre cette belle chaîne de solidarité.

La journée a également été rythmée par plusieurs ateliers proposés par le SIVALOR et Annemasse Agglo :

- Fabrication de cosmétiques naturels
- Conseils pour mieux trier ses déchets
- *Repair Café* pour apprendre à prolonger la durée de vie de nos appareils électroménagers

Un stand municipal était également présent pour échanger avec les habitants sur le balisage des sentiers et recueillir leurs besoins en matière de mobilité douce. Le questionnaire reste accessible sur notre site internet pour celles et ceux qui souhaitent partager leur avis.

Merci aux quelques volontaires qui sont partis avec le sourire nettoyer les abords de la voie verte.

Un immense merci aux visiteurs, bénévoles, partenaires, associations qui ont contribué à la réussite de cette première Gratiferia. Cette belle mobilisation montre que les gestes en faveur de l'environnement peuvent aussi être des moments conviviaux et solidaires !



25 ANS DE PASSION POUR LES PLANTES ET LES JARDINS

Retour sur un week-end exceptionnel à l'occasion des 25 ans de la Fête des Plantes de Vétraz-Monthoux.

Le week-end des 9 et 10 mai 2026 restera gravé comme une très belle édition anniversaire, placée sous le signe de la nature, du partage et de la convivialité, malgré une météo capricieuse.

Depuis 25 ans, la Fête des Plantes est devenue un rendez-vous incontournable du printemps, réunissant passionnés de jardinage, familles, curieux et professionnels autour d'une même passion : le végétal et l'aménagement extérieur.



Durant ces deux journées, visiteurs et exposants ont pu profiter :

- des précieux conseils de nombreux professionnels du jardin et du paysage
- d'animations pour petits et grands dans une ambiance chaleureuse et familiale
- des ateliers des *Bambins des Bois*
- du célèbre carrousel des *Baladins du Rire*
- de la ferme pédagogique *La Bicoque*
- des jeux insolites du *Théâtre de la Toupine*

Le week-end a également été rythmé par :

- l'animation musicale de *l'Echo des Alpes* le samedi
- le spectacle du *Bal des Bulles* le dimanche, entre orgue de barbarie, chansons et immenses bulles de savon
- les ateliers des apprentis botanistes proposés par *Terre de Graines*

Un moment particulier a marqué cette édition : le vin d'honneur organisé samedi matin pour célébrer ensemble ce quart de siècle d'existence.

À cette occasion, nous avons également eu le plaisir de récompenser les gagnants de notre concours des 19 pochoirs disséminés dans la commune. Bravo à tous les participants pour leur enthousiasme et leur sens de l'observation.



Un immense merci à nos exposants, partenaires, services municipaux, associations, artistes et visiteurs qui ont contribué à faire de cette 25^e édition une véritable réussite.

Rendez-vous les 15 et 16 mai 2027 pour continuer à faire fleurir ensemble cet événement devenu incontournable.

ÇA BOUGE CHEZ NOUS !



UNE PREMIÈRE FÊTE DE LA MUSIQUE RÉUSSIE !

Le 20 juin dernier, la commune a renoué avec la tradition de la Fête de la Musique en organisant, pour la première fois, cet événement sous l'égide de la municipalité. Une initiative qui a rencontré un véritable succès, rassemblant un public nombreux dans une ambiance chaleureuse, familiale et conviviale au cœur du Centre-Bourg, autour du Pavillon des Tilleuls.

Tout au long de la soirée, vous avez pu profiter d'une programmation variée, offrant trois univers musicaux complémentaires. Les jeunes musiciens de l'*Orchestre du Conservatoire d'Annemasse* ont ouvert les festivités avec talent et enthousiasme, avant de laisser place à *Itana*, dont les compositions mêlant influences brésiliennes et françaises ont séduit le public par leur douceur, leur sensibilité et leur énergie.

La soirée s'est poursuivie dans une ambiance festive avec le groupe *Extérieur Nuit*, qui a fait chanter et danser petits et grands grâce à un répertoire riche et intergénérationnel. Des grands classiques de la chanson française aux incontournables du rock, de la pop et des années disco, chacun a pu retrouver des airs familiers et partager un agréable moment de convivialité.

La municipalité remercie chaleureusement les artistes, les bénévoles, les services municipaux, les partenaires ainsi que l'ensemble des personnes présentes, qui ont largement contribué au succès de cette première édition. Au vu de cette belle affluence et de l'enthousiasme du public, cette Fête de la Musique s'inscrit d'ores et déjà comme un rendez-vous incontournable de la vie communale.



ENTRE FLAMMES ET CHANTS DE PIRATES LA FÊTE NATIONALE

À l'occasion de la Fête Nationale, la commune a proposé, le 13 juillet, une soirée placée sous le signe de la convivialité et du partage. Vous étiez nombreux dès 18 h pour profiter des jeux en bois, des food-trucks et de la buvette associative dans une ambiance familiale et festive.

La programmation a séduit un large public. Le groupe *Les Bananes Vertes* a ouvert la soirée. Duo de Haut-Savoyard, qui offre une musique festive et humoristique de reprise principalement, composé d'une guitare et d'une contrebassine.

À 22h, place au spectacle de feu *Oulham*, présenté par la compagnie *Les Arts Farouches*. Cette prestation spectaculaire, mêlant prouesses techniques et mise en scène, a émerveillé petits et grands.

La soirée s'est poursuivie avec le concert du groupe *RhumLake*, qui a entraîné le public dans son univers de chants marins et de rythmes de piraterie. Une prestation pleine d'énergie qui a fait danser, chanter et même « ramer » les spectateurs de tous âges.

La Municipalité remercie chaleureusement les artistes, les bénévoles de l'amicale de pétanque pour la buvette, les partenaires ainsi que l'ensemble des participants qui ont contribué à la réussite de cette belle soirée estivale.

NOMAD BAR : UN PREMIER RENDEZ-VOUS PLACÉ SOUS LE SIGNE DE LA CONVIVIALITÉ

Le lancement du *Nomad Bar*, le jeudi 6 août, a rencontré un très beau succès ! Pour cette première soirée, de nombreux habitants se sont retrouvés autour d'un verre dans une ambiance chaleureuse et détendue.

Ce nouveau rendez-vous, organisé un jeudi sur deux, a pour vocation de créer des moments de partage, favoriser les rencontres entre habitants et renforcer les liens de proximité. Mission accomplie pour cette première édition, marquée par les échanges, les sourires et la bonne humeur.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont participé et contribué à faire de cette soirée un véritable moment de convivialité. Leur présence témoigne de l'envie des Vétraziens de se retrouver et de faire vivre leur commune.

Le *Nomad Bar* poursuivra sa tournée jusqu'à l'automne, et pour les soirées fraîches les caquelons à fondue seront de la partie ! Une belle occasion de partager un moment entre voisins, en famille ou entre amis, et de faire vivre ensemble l'esprit de convivialité qui anime Vétraz-Monthoux, autour d'une planche apéro ou d'une fondue.

Prochaines dates :
jeudi 1^{er} octobre et jeudi 15 octobre.



ON VOUS DONNE RENDEZ-VOUS



OCTOBRE ROSE 2026 ENSEMBLE POUR LA PRÉVENTION ET LA SOLIDARITÉ



dim. **4 OCT.** 2026 DE 9H À 17H
MAISON COMMUNALE ALBERT ROGUET

Pour sa 5^e édition, la commune se mobilise une nouvelle fois à l'occasion d'Octobre Rose, mois dédié à la prévention et à la sensibilisation au cancer du sein.

Cette journée placée sous le signe de la santé, du bien-être, de la solidarité et de la convivialité proposera de nombreux rendez-vous pour petits et grands.

Un salon santé & bien-être

Tout au long de la journée, venez rencontrer les acteurs présents sur le salon santé & bien-être et échanger autour de la prévention, de la santé et du bien-être.

La journée sera également l'occasion de découvrir « Une parole se libère », une fresque collaborative portée par sept artistes de différentes régions. Montélimar, Évian, Genève et l'Agglomération Annemassienne se réunissent autour d'un même engagement : soutenir les femmes victimes de violences.

Portée par l'association Quartier des Arts de Ville-la-Grand, cette œuvre collective sera présentée durant le salon avant de rejoindre la mairie, où elle sera ensuite exposée.

Une marche solidaire à travers la commune

À 10h30, place à une marche de 5 km, ponctuée d'énigmes et de défis, qui vous fera découvrir ou redécouvrir les lieux

emblématiques de la commune autrement.

Inscription sur place : 5 €

Gratuit pour les moins de 16 ans

L'intégralité de la cagnotte sera reversée aux associations participantes au salon, afin de soutenir leurs actions.

Tricotons notre solidarité !

Pendant toute la journée, un café tricot sera également proposé. L'objectif : réaliser ensemble des bandeaux, bonnets, chaussettes sans bout et mitaines. Le café tricot sera un moment de rencontre et d'échange ouvert aux personnes avec des ouvrages en cours ou des « débutants ».

Vous souhaitez participer ? Faites don de vos pelotes de laine ! Les dons peuvent être déposés toute la journée lors du salon.

Parce que la prévention concerne chacun d'entre nous, rendez-vous le dimanche 4 octobre pour une journée solidaire, utile et conviviale.

Ensemble, faisons d'Octobre Rose un moment de mobilisation et d'espoir.



ÉCO-ANXIÉTÉ : COMPRENDRE POUR MIEUX AGIR

Face à l'intensification des crises environnementales, une nouvelle forme de détresse psychologique gagne du terrain : l'éco-anxiété. Décrite comme « une détresse mentale et émotionnelle en réponse à la menace du changement climatique », elle n'est pas une pathologie en soi, mais un signal d'alerte. Un indicateur d'un monde qui change trop vite, trop fort, et face auquel beaucoup de personnes se sentent impuissantes.

Si l'éco-anxiété peut être un moteur d'engagement lorsqu'elle est accompagnée, elle devient une source de mal-être lorsque les individus n'ont ni espace de parole, ni repères, ni outils pour la transformer.

Pour en parler, nous vous proposons un Ciné Santé le **mardi 06 octobre à 14h30 et à 20h** sur ce thème suivi d'un débat animé par Jérémie Labouré le co-fondateur de l'association Earth Care Movement.

Earth Care Movement a été fondée en avril 2023 par deux infirmiers et éco-aventuriers, Guillaume Bechecloux et Jérémie Labouré, à Annecy. L'association se concentre sur la santé mentale des jeunes face aux crises environnementales, en particulier l'éco-anxiété, et cherche à la transformer en moteur d'action collective.

Pour ce cycle sur la santé mentale, vous pouvez noter le prochain rendez-vous le mardi 10 novembre 2026.



RÊVE DE MONTAGNES : 5 SOIRÉES AU SOMMET

Du 19 au 23 octobre,
la 16^e édition du festival
« Rêve de Montagnes »
vous donne rendez-vous
pour cinq soirées placées
sous le signe de l'aventure,
de l'émotion et de la
découverte.

RÊVE DE
MONTAGNES

dès le **19 OCT. 2026** à 20h
MAISON COMMUNALE ALBERT ROGUET

Chaque soir, une projection vous fera découvrir des récits authentiques et inspirants, entre exploits, paysages grandioses et histoires humaines. Les séances seront suivies de rencontres avec les réalisateurs et/ou protagonistes, pour échanger, partager leurs expériences et prolonger l'aventure au-delà de l'écran.

Une belle invitation à vivre la montagne autrement, à travers des images spectaculaires et des témoignages qui racontent celles et ceux qui la vivent, l'explorent et la font vibrer.

Au programme de votre semaine d'aventures :

L. 19_{/10} : Himalaya au cœur - *Jérémy Bigé - 55 min*

En 1802, l'institut de la Survey of India lance la « grande étude trigonométrique » visant à cartographier précisément les Indes britanniques. Le monde prend alors conscience de l'immensité de la chaîne himalayenne. D'août à novembre 2024, avec l'aide de ces cartes, Jérémy Bigé se fraie un passage à pied sur 2300 km du Cachemire indien au centre du Népal. Son objectif : relier d'une même foulée les différentes cultures himalayennes en empruntant les itinéraires du passé.

M. 20_{/10} : 2000 Jours au Paradis - *Veronique Lapied - 70 min*

Ce film restitue un voyage unique de plus de 2000 jours à la rencontre du sauvage. Depuis 18 années, les Lapied pistent les animaux de montagne dans le massif du Grand Paradis. Loin des sentiers battus, nous partons avec Véronique, Anne et Erik dans leurs patientes approches, leurs tentatives de comprendre traces et habitudes des maîtres des lieux. Ils nous emmènent dans leurs affûts, leurs échecs, mais aussi le pur instant de grâce d'une rencontre tant attendue.

Entre scènes animalières exceptionnelles, poésie et réflexion sur le rapport de l'homme à la nature, cette histoire vraie vous mènera au plus près du métier de cinéaste animalier de montagne

M. 21_{/10} : Via Alpina, sur les pas des pionnières - *Zoé Lemaître - 52 min*

De juillet à novembre 2023, Zoé traverse l'intégralité de l'arc alpin à pied et en solitaire à la rencontre des femmes professionnelles de la montagne : gardienne de refuge, guide de haute montagne, glaciologue, bergère.

Elle marche 2150 kilomètres en 120 jours, traverse huit pays et monte 135 000 mètres de dénivelé depuis la Slovénie jusqu'à Monaco afin de documenter le travail des femmes qui ont fait de la montagne leur terrain de vie.

Son but : donner une visibilité à celles qui

manquent encore de légitimité dans un milieu montagnard majoritairement masculin où le plafond de verre reste bel et bien solide.

Jeudi 22_{/10} : deux films d'Alex Chambet, sinon rien ! *Pointe Pessey - 20 min*

Iris Pessey a un sourire aussi large que sa foulée. Chauvine comme on n'en fait plus beaucoup, elle ne jure que par les montagnes qui entourent le village où elle a grandi : le Grand Bornand, en Haute-Savoie. La plus belle de toutes, c'est la Pointe Percée (2 750 m). Elle se met au défi d'établir un record d'ascension sur ce sommet qui lui est particulièrement cher.

Mission Triglav - 30 min

Aux confins du massif alpin vit, caché mais heureux, un écrin de nature brute et sauvage : la Slovénie. Son point culminant est le Triglav, un sommet mystique que tout bon slovène se doit d'ascensionner au moins une fois dans sa vie.

Le Team Sidas x Matryx se donne l'objectif de le gravir plus vite qu'il ne l'a jamais été. À la conquête des records masculin et féminin. À mi-chemin entre la performance et l'aventure ; au croisement de la quête intérieure et de la découverte de l'autre ; au confluent du sport et de la culture : là, débute la « Mission Triglav »

V. 23_{/10} : Traverses en terres berbères - *Thomas Delfino - 50 min*

Thomas, Cody et Matthew partent en expédition dans les montagnes isolées du M'Goun, au cœur de l'Atlas marocain. Ski de randonnée à travers des paysages contrastés où se rencontrent neige et désert : une aventure ponctuée d'échanges avec les communautés berbères locales et la découverte des problématiques environnementales qu'elles rencontrent, notamment dans la gestion des ressources en eau. Une expédition immersive qui interroge notre rapport au voyage et au temps, tout en célébrant la beauté brute de ces montagnes et la simplicité des modes de vie locaux.



UN APRÈS-MIDI MAGIQUE SOUS LE SIGNE DU JEU !

Et si, le temps d'un après-midi, l'imaginaire prenait le pouvoir ? **Mercredi 28 octobre**, petits aventuriers, rêveurs et curieux sont invités à vivre un moment hors du temps à l'occasion d'un grand après-midi dédié aux jeux, aux histoires et à la créativité, autour du thème d'halloween.

Tout au long de la journée, Adrien Fournier, artiste aux multiples talents de *Esprit Haute Terre*, entraînera les enfants dans un univers féérique où chacun pourra s'amuser, créer et laisser libre cours à son imagination.

Au programme :

- Animations et jeux en continu pour s'amuser en famille ;
- Contes féériques à 14 h et 16 h 30, pour voyager au pays des légendes ;
- Atelier de calligraphie de 13 h 30 à 17 h 30, pour découvrir l'art de la belle écriture et repartir avec sa propre création.

Une belle occasion de partager un moment convivial en famille, de stimuler la curiosité des plus jeunes et de profiter d'animations originales dans une ambiance ludique et chaleureuse.

Un après-midi placé sous le signe de l'émerveillement... à ne pas manquer !

EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE : « ÉCLAIRAGE SUR HUIT CULTURES EN PÉRIL »

Du 2 octobre au 31 décembre 2026, la Mairie de Vétraz-Monthoux présente, pour la troisième année consécutive, une exposition organisée en partenariat avec la *Fondation culturelle Musée Barbier-Mueller*. À travers huit cultures fragilisées par les transformations du monde contemporain, cette exposition propose un regard sensible sur des sociétés dont les modes de vie, les traditions et les croyances sont aujourd'hui confrontés à de profonds changements.

Les photographies, réalisées par des chercheurs de la Fondation lors de leurs missions de terrain, témoignent de la richesse et de la diversité de ces communautés, tout en mettant en lumière les enjeux liés à leur évolution face aux mutations économiques, sociales et environnementales.

Le vernissage aura lieu le **2 octobre 2026 à 18h** à la Mairie de Vétraz-Monthoux et sera suivi d'une table ronde intitulée « Regards croisés sur des sociétés méconnues : entre héritage et transformations », animée par Mariette Grange, spécialiste des droits humains et des enjeux liés aux migrations, forte de près de trente ans d'expérience auprès d'organisations internationales à Genève, notamment sur la protection des populations vulnérables et les évolutions des sociétés contemporaines.

Cette rencontre réunira trois chercheurs qui partageront leur expérience de terrain et leur réflexion sur les enjeux de l'anthropologie contemporaine.

Interviendront :

- Dr Pascale-Marie Milan, autour des Na de Chine ;
- Dr Clément Jacquemoud, spécialiste des Altaïens de Sibérie ;
- Dr Timour Claquin Chambugong, sur les Garo Songsarek d'Inde.

Cette collaboration entre la commune de Vétraz-Monthoux et la *Fondation culturelle Musée Barbier-Mueller* crée un dialogue entre regards scientifiques et expériences humaines. Elle permet d'appréhender autrement les sociétés présentées, leurs héritages, leurs évolutions et les défis auxquels elles sont confrontées.



Iles d'Anir



Les Jiye

ROGUET



Aménageons & entretenons votre havre de paix
ROGUET, l'expert de vos extérieurs

ROGUET PAYSAGE & ROGUET JARDIN SERVICE
849 Route de Loëx 74380 BONNE
☎ 04 50 39 21 55

ROGUET PISCINE ET SPA
157 route Vouards 74140 SAINT-CERGUES
☎ 04 50 43 50 05

www.roguet.fr

Intermarché

SUPER



VETRAZ-MONTHOUX

17 RUE DES TEPPES

**HORAIRES
D'OUVERTURE**

du lundi au samedi

8h30 - 19h30

NON-STOP

dimanche

8h30 - 12h30

**STATION
24h/24**



DRIVE

Tél. 04 50 84 22 80 - Fax 04 50 84 22 84

OUVERT LE DIMANCHE MATIN

Bernard Cocard
Artisan peintre

Peinture intérieures, extérieures
Revêtement sols & murs
Décorations
Pose de parquets
Ravalement de façades

74 Vétraz-Mouthoux
Tél : 04 50 38 27 02
Port : 06 08 78 40 13
cocard.bernard@gmail.com
www.bernard-cocard-peinture.fr

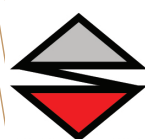


ARTISAN CHOCOLATIER CREATEUR

La Chocolline
lachocolline.fr

3 Route de Livron, 74100 Vétraz-Monthoux
En face du Burger King

Lisa et Elisabeth
Peyret



SCARAMUZZINO SARL

Maçonnerie-Terrassement-VRD-Transport

780, route des Tattes de Borly 74380 Cranves Sales

☎ 04 50 39 38 01 @ info@scaramuzzino.fr

www.scaramuzzino.fr



Entreprise Générale du Bâtiment
Certifié Meilleur Apprenti de France 1998

📍 19 Chemin des Azalées 📞 06 59 05 92 25
74100 Vétraz-Monthoux 📧 kilicaslanpeinture@yahoo.fr

UN CONSEIL MUNICIPAL EN ORDRE DE MARCHÉ

Lundi 1^{er} juin, les élus de Vétraz-Monthoux se sont réunis pour une importante séance de travail consacrée à l'avenir de notre commune.

Objectif : transformer les 79 engagements portés durant la campagne municipale en un plan de mandat concret, opérationnel et réalisable pour les six prochaines années.

Au cœur de nos échanges : 8 grandes priorités qui guideront l'action municipale au service de toutes et tous :

- Cadre de vie et environnement
- Sécurité et tranquillité publique
- Culture
- Sport, santé et bien-être
- Solidarité
- Participation citoyenne
- Jeunesse et petite enfance
- Maîtrise de la fiscalité

Derrière ces axes, ce sont des projets, des investissements et des actions concrètes qui verront progressivement le jour pour améliorer le quotidien des habitants, préserver notre qualité de vie et préparer l'avenir de Vétraz-Monthoux.

Mais ce plan de mandat n'est pas figé. Les 79 mesures qui le composent ont vocation à s'enrichir et à évoluer tout au long du mandat grâce à vos idées, vos retours d'expérience et votre implication dans la vie locale. La participation citoyenne sera un fil conducteur de notre action : parce que les meilleurs projets sont aussi ceux qui se construisent avec les habitants.

Cette soirée marque une étape importante : celle du passage des engagements aux réalisations. Avec méthode, détermination et sens de l'intérêt général, nous poursuivons notre travail pour faire avancer Vétraz-Monthoux.

Notre ambition est claire : construire, avec vous, une commune toujours plus agréable à vivre, plus solidaire, plus dynamique et plus durable.

Ensemble, écrivons la suite de l'histoire de Vétraz-Monthoux.



CONSEIL MUNICIPAL : MIEUX COMPRENDRE LE RÔLE D'ANNEMASSE AGGLO





LES 100 PREMIERS JOURS DU MANDAT UN TEMPS D'ÉCHANGE PLACÉ SOUS LE SIGNE DE L'AVENIR

Pour marquer les 100 premiers jours du mandat municipal, les habitants étaient conviés, samedi 27 juin, à un petit-déjeuner convivial au château de Vétraz-Monthoux, récemment acquis par la commune.

Dans une ambiance chaleureuse, Monsieur le Maire est revenu sur les premières actions engagées par la nouvelle équipe municipale depuis son élection le 15 mars 2026. Cette rencontre a été l'occasion de partager les grandes orientations du mandat, les projets déjà lancés et la méthode de travail fondée sur la proximité, l'écoute et l'action.

Si vous étiez avec nous, vous avez également pu découvrir ce nouveau patrimoine communal. Le château et son parc offrent un formidable potentiel pour accueillir, à terme, de nouveaux services et espaces de vie ouverts à tous.

Parmi les pistes de réflexion figurent notamment la création d'un restaurant, d'un café inclusif, d'une médiathèque, d'une salle de spectacle, de salles d'exposition ou encore d'espaces dédiés aux rencontres et aux animations culturelles.

Parce que ce projet d'envergure doit être construit avec les habitants, une démarche de concertation sera prochainement engagée afin de recueillir les idées, les attentes et les propositions de chacun.

Ces 100 premiers jours illustrent la volonté de l'équipe municipale de bâtir, avec les Vétraziens, une commune toujours plus dynamique, conviviale et tournée vers l'avenir.

Lundi 22 juin, à l'occasion du Conseil Municipal, nous avons eu le plaisir d'accueillir le Président d'Annemasse Agglo, Gabriel Doublet, accompagné de sa Directrice Générale Adjointe, Aline Berthet, et de sa Directrice de Cabinet, Laura Jusserand.

Cette rencontre, organisée dans le cadre du début de la nouvelle mandature, a permis aux élus de mieux appréhender l'organisation, le fonctionnement et les compétences exercées par notre intercommunalité.

Mais au fait, à quoi sert une agglomération ?

Une communauté d'agglomération permet à plusieurs communes de travailler sur des sujets qui dépassent les frontières communales. En mutualisant les moyens humains, techniques et financiers, elle porte des projets d'une autre envergure et assure certains services au quotidien des habitants.

Parmi les principales compétences exercées par Annemasse Agglo, on retrouve notamment :

- l'aménagement du territoire et le développement économique ;

- les mobilités et les déplacements ;
- l'eau potable, l'assainissement et la gestion des eaux pluviales ;
- la collecte et le traitement des déchets ;
- l'équilibre social de l'habitat et le logement ;
- la protection de l'environnement et du cadre de vie ;
- certains équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire ;
- des actions de solidarité, de coopération transfrontalière et de soutien à la vie associative.

Cette présentation a permis d'illustrer concrètement le besoin de complémentarité entre la Commune et l'Agglomération, chacune intervenant à son échelle pour répondre aux besoins des habitants et accompagner le développement de notre territoire.

Nous remercions les représentants d'Annemasse Agglo pour la qualité de leurs échanges et leur disponibilité auprès des élus.



REMISE DU PERMIS PIÉTON À L'ÉCOLE FRANÇOISE DOLTO

Jeudi 23 avril, les élèves de CE1 de l'école Françoise Dolto ont tous réussi leur Permis Piéton.

Organisée par la police municipale, cette action s'est déroulée en trois temps :

- Une séance théorique pour comprendre les règles essentielles
- Une mise en pratique en extérieur, jusqu'au collège
- Un examen sous forme de questionnaire pour valider les acquis

Se déplacer dans la rue en toute sécurité, ça s'apprend dès le plus jeune âge. Avec le *Permis Piéton*, l'association *Prévention MAIF* accompagne depuis plusieurs années les élèves de CE1 afin de leur transmettre les bons réflexes lors de leurs trajets à pied.

Cette initiative s'inscrit pleinement dans l'éducation routière et contribue au développement des compétences attendues dans le cadre de l'APER (Attestation de première éducation à la route).

Félicitations aux élèves pour leur engagement et leur sérieux !



LES CM2 EN ROUTE POUR LA 6^{ÈME}

Retour sur la cérémonie des CM2 au Parc du Haut Monthoux.

Vendredi 12 juin, les élèves de CM2 des trois groupes scolaires de la commune se sont rendus à pied au Parc du Haut-Monthoux pour participer à une matinée ludique et conviviale marquant leur prochaine entrée au collège.

Répartis en équipes, les enfants ont relevé avec enthousiasme un grand jeu d'énigmes mobilisant leurs cinq sens :

- la vue avec un jeu des 7 différences,
- l'ouïe en identifiant différents sons,
- l'odorat grâce à la reconnaissance de plusieurs senteurs,
- le goût avec une dégustation de sirops,
- et le toucher en devinant les objets cachés dans des jarres mystères.

Chaque épreuve leur permettait de récolter un numéro. Une ultime charade les attendait ensuite afin de retrouver la combinaison du cadenas d'un coffre. À l'intérieur : les clés USB

offertes par la commune pour accompagner leur entrée en sixième, ainsi que quelques chocolats bien mérités !

La matinée s'est poursuivie par un temps officiel en présence des directions d'école, des enseignants et d'Anne-Lise Voutay-Mermet, 1^{ère} adjointe de la commune, qui ont adressé leurs félicitations et leurs encouragements aux futurs collégiens.

Les enfants ont ensuite partagé un pique-nique dans le parc, concluant cette belle matinée placée sous le signe du jeu, du partage et de la réussite.

Félicitations à tous les élèves de CM2 et bonne continuation pour cette nouvelle étape qui les attend !



DEUX CAMPS D'ÉTÉ, DEUX AVENTURES, MILLE SOUVENIRS !

Cet été, le Secteur Jeunes a proposé deux camps d'été aux jeunes de la commune. Deux destinations, deux univers très différents, mais un même objectif : vivre ensemble, découvrir, expérimenter et gagner en autonomie.

Du 6 au 10 juillet : cap sur Embrun !

Direction les Hautes-Alpes pour un séjour placé sous le signe du sport et de la découverte. Entre lac et montagne, les jeunes ont multiplié les expériences et découvert des activités parfois inédites : Bike Park, catamaran, paddle...

Au-delà du plaisir et des sensations, ce séjour a permis aux jeunes de développer leur autonomie, d'apprendre à s'entraider et de vivre pleinement la vie en collectivité. Une belle occasion également de découvrir un autre visage du massif alpin et le lac de Serre-Ponçon.

Du 20 au 24 juillet : Avignon, entre sport et culture

Changement de décor pour le second camp ! Direction Avignon, où les jeunes ont découvert une ville au patrimoine historique exceptionnel à travers le sport, le jeu et la culture.

Point fort du séjour : la découverte du Festival d'Avignon, véritable immersion dans l'univers du spectacle vivant. Une expérience originale pour découvrir la ville autrement, tout en partageant des moments de vie collective.

Des vacances pour grandir ensemble

À travers ces deux séjours, le Secteur Jeunes poursuit une ambition essentielle : accompagner les adolescents dans leur apprentissage de la vie en société par le partage et les loisirs.

Sport, culture, découverte, entraide et autonomie... autant d'expériences qui permettent aux jeunes de s'épanouir, de prendre confiance et de construire de beaux souvenirs ensemble.

Deux camps, deux destinations, mais une même recette : de la découverte, du partage et beaucoup de bonne humeur !



L'ESSENTIEL EN CHIFFRE

QUELQUES CHIFFRES POUR BEAUCOUP D'ACTIVITÉS



Agents à votre service

SERVICES TECHNIQUES

30
Agents



24 bâtiments communaux
25 000m² de surfaces au sol
50 km de voirie
159 arrêtés de travaux

SERVICE POPULATION

5
Agents



*1 responsable
& 4 agents*

163 actes d'état civil
130 recensement militaire
1429 cartes nationales
d'identité
1137 passeports

environ
150

POLICE MUNICIPALE

10
Agents



1203 sorties en surveillance générale
282 interventions
281 opérations tranquillité vacances
269 patrouilles portées
35 contrôles de vitesse

SERVICE CULTURE, COMMUNICATION, ÉVÉNEMENTIEL

5
Agents



1 responsable & 4 agents

26 grands événements
3 publications annuelles
45 associations en gestion
4 dispositifs lumineux
d'information

4
Agents

SERVICE URBANISME



*1 responsable
& 3 agents*

154 déclarations préalable
207 certificats d'urbanisme
51 permis de construire
135 rendez-vous
17 Autorisation de Travaux dans un
Établissement Recevant du Public

98
Agents

SERVICE ENFANCE JEUNESSE ÉDUCATION



*1 Directeur
& 4 agents administratifs*

Enfance :

3 Responsables Éducatif de Proximité,
1 directrice Accueil de Loisirs Sans
Hébergement,
29 animateurs/trices,
15 agents de restauration

**Coordination
Enfance/
Education :**
1 coordinatrice

Education :
21 ATSEM

*(Agent Territorial Spécialisé
des Écoles Maternelles)*

Crèche :

1 directrice,
1 agent de restauration,
1 agent d'entretien,
13 agents d'encadrement

Jeunesse :

1 directrice Accueil de Loisirs,
3 animateurs/trices

RPE :
1 agent

**Bibliothèques
scolaires :**
2 agents

Les informations chiffrées sont issues des données de l'année 2026.

BUDGET 2026

Le budget communal permet de financer les services du quotidien, mais aussi les projets et les équipements qui préparent l'avenir de notre commune.

D'OÙ VIENT L'ARGENT ?

10,68 M€
POUR INVESTIR

L'investissement permet à la commune de réaliser des projets, construire, aménager et améliorer ses équipements.

Les principaux investissements prévus :

3,75 M€
Équipements et bâtiments dépenses pour construire, rénover ou acheter les bâtiments et équipements de la mairie.

2,81 M€
Immobilisations en cours / projets dépenses liées aux travaux et projets de la mairie qui ne sont pas encore terminés.

1,05 M€
Remboursement du capital de la dette

1,00 M€
Autres immobilisations financières sommes versées par la mairie qui seront récupérées ultérieurement, comme les cautions.

912 590 €
Immobilisations incorporelles dépenses liées aux logiciels, licences et autres biens immatériels de la mairie.

6,96 M€
Fiscalité locale

4,91 M€
Dotations et participations

1,12 M€
Produits des services

536 460 €
Impôts et taxes

La commune dispose également d'un excédent de fonctionnement reporté de **2,04 M€**

BUDGET GLOBAL
26.66 M€

15,98 M€
POUR FONCTIONNER

Le fonctionnement correspond aux dépenses nécessaires pour faire vivre la commune au quotidien et assurer les services publics aux habitants.

Où va cet argent ?
Les principales dépenses :

Personnel : 7,58 M€
Les agents municipaux qui assurent les services à la population.

Charges financières : 574 200 €
les dépenses liées à l'argent que la commune emprunte ou utilise pour financer ses projets.

Charges générales : 4,14 M€
Énergie, entretien, fournitures, prestations et fonctionnement des services municipaux.

Autres charges de gestion : 845 095 €
Participations et dépenses liées à la gestion courante de la commune.

ZOOM SUR...

ZOOM SUR LE SERVICE DES « RICHESSES HUMAINES »

Un service sur le terrain, présence au forum de l'emploi et de l'Égalité des Chances à Annemasse

Sortir des sentiers battus, aller à la rencontre des talents là où ils se trouvent, et surtout... faire découvrir autrement les métiers de la fonction publique territoriale.

Le jeudi 23 avril 2026, les agents du service des Richesses Humaines de la collectivité étaient présents à la 19^e édition du Forum de l'Emploi et de l'Égalité des Chances, organisé au Complexe Martin Luther King.

Une journée riche en échanges, en curiosité et en rencontres :

➤ Une soixantaine d'entreprises représentées

➤ Plus de 600 participants inscrits

➤ Et pour nous, une quarantaine de CV collectés

Mais au-delà des chiffres, ce sont surtout des discussions engagées, des parcours inspirants et un réel intérêt pour nos métiers qui ont marqué cette journée.

Faire connaître la diversité des métiers de la fonction publique territoriale, casser certaines idées reçues et susciter des vocations : *c'est aussi ça notre mission.*

Merci aux organisateurs pour cet événement, et à toutes les personnes venues échanger avec nous.



Semaine Nationale de la Qualité et Conditions de Vie au Travail

La qualité de vie au travail n'est plus un « plus » : c'est un véritable levier d'engagement, de santé au travail et d'attractivité pour les collectivités.

Dans un contexte où la fonction publique territoriale doit relever de nombreux défis de recrutement, notamment dans les territoires frontaliers avec la Suisse, il est essentiel d'offrir un environnement de travail où chacun peut s'épanouir et trouver un équilibre.

Du 15 au 19 juin, dans le cadre d'une opération nationale, le service **Richesses Humaines** a proposé aux agents de la collectivité une semaine entièrement dédiée à la **Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT)**, riche en découvertes, en échanges et en moments de partage.

Tout au long de la semaine, les agents ont pu participer à de nombreux ateliers pour mieux appréhender son métier, son environnement et la santé mentale et générale.

Le mardi après-midi, un **forum des partenaires** a permis aux agents de rencontrer de nombreux acteurs engagés dans leur accompagnement : le Centre de Gestion de la Haute-Savoie, la CFTD, le CST, ainsi que des professionnels proposant notamment des tests de condition physique.

Enfin, cette semaine s'est également voulue conviviale avec un **troc de plantes et de livres**, suivi d'un **repas canadien**, favorisant les échanges et le renforcement des liens entre collègues.

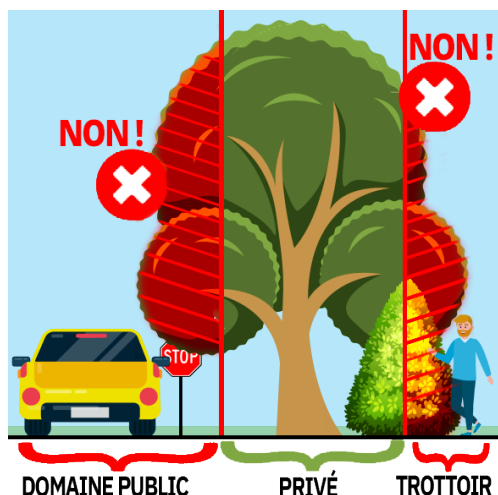
Merci à l'ensemble des intervenants, des partenaires et aux équipes du service **Richesses Humaines** pour leur investissement dans cette belle initiative.

Parce que prendre soin de celles et ceux qui font vivre le service public, c'est aussi construire une collectivité plus attractive, plus humaine et plus performante.



EMPIÈTEMENT DES VÉGÉTAUX SUR LA VOIE PUBLIQUE

Nous vous rappelons les règles en matière de gestion des plantations vis-à-vis du domaine public. Sachez que même en bordure du domaine public, certaines règles s'appliquent.

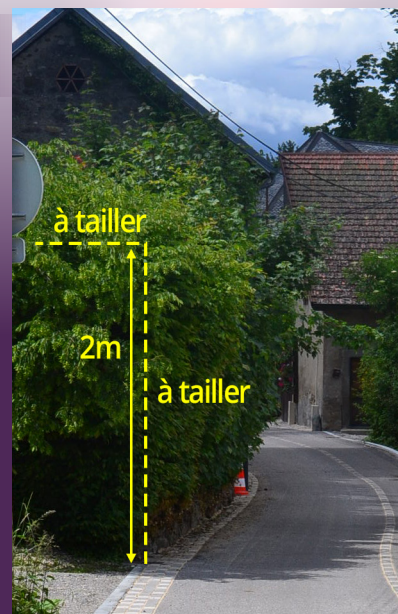


Végétation qui dépasse sur la voie publique : que dit la loi ?

Selon le Code Civil, chaque riverain a l'obligation d'élaguer ses arbres et de tailler ses arbustes et haies, dès lors qu'ils sont en bordure des voies publiques et privées. Ceci afin :

- qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, des fauteuils roulants et des poussettes.
- qu'ils ne constituent pas un danger (en cachant par exemple les feux et panneaux de signalisation, en diminuant la visibilité dans une intersection, ou même si des racines sortent du trottoir risquant de faire chuter un passant).

La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survenait. Autre élément important : les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens d'électricité, de téléphonie et l'éclairage public.



Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voir moins, là où le dégagement de la visibilité est indispensable.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue.

DÉPÔTS SAUVAGES : UN GESTE D'INCIVILITÉ QUI COÛTE À TOUS

Déchets abandonnés au pied des conteneurs, sacs déposés à même le sol, encombrants ou objets en tout genre... Les dépôts sauvages, notamment aux abords des points de tri, sont malheureusement devenus une réalité quotidienne pour les agents du service de Propreté Urbaine.

Chaque jour, ils interviennent pour ramasser ces déchets, une mission qui mobilise du temps et des moyens qui pourraient être consacrés à l'entretien et à l'amélioration du cadre de vie de tous.

Pourtant, des solutions existent. Tous les habitants ont accès à la déchetterie située rue Germain Sommeiller à Vétraz-Monthoux, qui permet de déposer les déchets qui ne doivent pas être laissés dans ou à proximité des points de tri. Elle est également la seule déchetterie du secteur à accepter les professionnels.

Horaires d'ouverture :

- Particuliers : du lundi au samedi, de 8h à 18h30 ;
- Professionnels : du lundi au vendredi, de 8h à 18h30.

Des sanctions prévues par la loi

Abandonner des déchets sur la voie publique ou dans la nature n'est pas un geste anodin. Ces comportements constituent des infractions passibles de sanctions :

- **Petit dépôt sauvage ou non-respect du tri** : amende forfaitaire de 68 €, minorée à 45 € ou majorée à 180 € ;
- **Abandon de déchets dans un espace naturel** : amende forfaitaire de 135 €, pouvant atteindre 750 € sur décision d'un juge, voire davantage dans certaines zones protégées ;
- **Dépôt important sur l'espace public** : contravention pouvant aller jusqu'à 1 500 €, auxquels peuvent s'ajouter les frais d'enlèvement ;
- **Dépôt ou abandon de déchets à l'aide d'un véhicule** : les sanctions peuvent aller jusqu'à 75 000 € d'amende et 2 ans d'emprisonnement.

Un déchet n'a pas sa place au pied d'un conteneur. Respecter les points de tri et utiliser la déchetterie, c'est contribuer directement à préserver la propreté de notre commune et le travail de nos agents.

Dépôt allée de la Promenade



Le civisme commence par un geste simple : déposer chaque déchet au bon endroit.

CHIENS : LE RESPECT DE TOUS PASSE AUSSI PAR CELUI DU VOISINAGE

Nos compagnons à quatre pattes font partie de notre quotidien, mais leur présence s'accompagne aussi de responsabilités. Afin de préserver la qualité de vie de chacun, quelques règles simples méritent d'être rappelées.



Aboiements : un trouble qui peut être sanctionné

Un chien qui aboie de manière répétitive, intensive ou prolongée peut générer une véritable nuisance sonore, y compris en pleine journée. Au-delà de la gêne occasionnée pour le voisinage, ces aboiements peuvent être considérés comme un trouble anormal de voisinage.

Le propriétaire ou le détenteur de l'animal est responsable des nuisances qu'il occasionne, qu'il soit propriétaire ou locataire de son logement.

En cas de manquement, des sanctions peuvent être appliquées :

- une amende forfaitaire de 68 € en cas de constat immédiat ;
- jusqu'à 450 € à l'issue d'une procédure judiciaire ;
- dans les situations les plus graves, la justice peut également prononcer la confiscation de l'animal.

Avant toute action en justice, une démarche amiable est indispensable : privilégier le dialogue avec le propriétaire, puis, si nécessaire, adresser un courrier simple, une mise en demeure et recourir à un conciliateur de justice.

Pour les personnes confrontées à des nuisances persistantes, il est recommandé de constituer un dossier de preuves (constat des forces de l'ordre, témoignages de voisins, certificat médical en cas d'impact sur la santé...) afin d'étayer une éventuelle procédure.

Déjections canines : un geste simple pour une commune plus propre

Ramasser les déjections de son chien est un acte de civisme essentiel. Au-delà de l'aspect visuel, elles représentent un véritable risque sanitaire : elles peuvent transmettre des parasites et des bactéries, dégrader les espaces verts et salir les trottoirs fréquentés quotidiennement par les piétons, les enfants ou les personnes à mobilité réduite.

Quelques secondes suffisent pour ramasser les déjections de son animal et les déposer dans une poubelle. Ce geste contribue à préserver la propreté de notre cadre de vie, le confort de tous et l'image de notre commune.

Être propriétaire d'un chien, c'est aussi être un voisin attentif et un citoyen responsable.

Ensemble, adoptons les bons réflexes pour partager l'espace public dans le respect de chacun.

La commune engage une réflexion pour créer un espace réservé à nos compagnons à quatre pattes : si vous avez des idées, contactez-nous !

PLU

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE VÉTRAZ-MONTHOUX, OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Par délibération du 18 mai 2026, Monsieur le Maire de la commune de Vétraz-Monthoux a arrêté le projet de révision n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Suite à cet arrêt de projet, il est prévu de réaliser une enquête publique. Celle-ci se déroulera à la Mairie de Vétraz-Monthoux (2, chemin des Erables), du lundi 19 octobre 2026 au mercredi 18 novembre 2026 inclus soit trente et un (31) jours, aux jours et heures habituels d'ouvertures (les lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, le mardi de 8h30 à 12h00, le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 et le samedi de 9h00 à 12h00).

Madame la commissaire enquêtrice recevra à la Mairie de Vétraz-Monthoux (2, chemin des Erables) les :

- Lundi 19 octobre de 9h00 à 12h00,
- Samedi 31 octobre de 9h00 à 12h00,
- Jeudi 12 novembre de 14h00 à 17h00,
- Mercredi 18 novembre de 14h00 à 17h00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de révision n° 1 du Plan Local d'Urbanisme arrêté pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles pourront également être adressées par écrit à l'attention de Madame la commissaire enquêtrice, Mairie de Vétraz-Monthoux, 2, chemin des Erables – 74100 VETRAZ-MONTHOUX. Un registre numérique sera accessible par le site internet de la commune, ainsi qu'une adresse mail dédiée à la commissaire enquêtrice.

LES PROJETS QUI FAÇONNENT LA COMMUNE

EXTENSION ET RÉNOVATION DU PARKING AU PARC DU HAUT-MONTHOUX

Afin de renforcer les capacités de stationnement de la commune et d'accompagner l'organisation de futurs événements, le parking sera réaménagé en plusieurs étapes.

Une extension du parking, exclusivement destinée aux besoins liés aux futurs événements, permettra de créer 48 places de stationnement supplémentaires. Cette première phase, réalisée en 2025, représente un investissement de 125 000 € TTC. La seconde phase concerne la rénovation du parking existant, ainsi que la mise aux normes du point d'apport volontaire (PAV) pour les personnes à mobilité réduite (PMR). L'étude préalable a été engagée en 2025, pour une réalisation des travaux prévue en 2026.

Une évolution du point d'apport volontaire en deux temps

Afin de tenir compte des contraintes actuelles d'approvisionnement en conteneurs, l'évolution du PAV sera réalisée en deux étapes.

À compter de septembre 2026, des conteneurs aériens provisoires seront installés afin d'assurer la continuité du service pour les habitants. Ils seront ensuite remplacés par des conteneurs semi-enterrés en 2027.

La date précise de mise en place des conteneurs semi-enterrés ne peut, à ce jour, pas encore être communiquée.



Calendrier du projet global :

- 2025 : création de 48 places supplémentaires – 219 160 € TTC ;
- 2025 : étude pour la rénovation du parking existant et la mise aux normes du PAV PMR ;
- 2026 : rénovation du parking existant et première phase d'évolution du PAV avec l'installation de conteneurs aériens provisoires – 125 000 € TTC ;
- 2027 : remplacement des conteneurs provisoires par des conteneurs semi-enterrés.



UNE COUR AMÉNAGÉE POUR JOUER, BOUGER ET SE RETROUVER

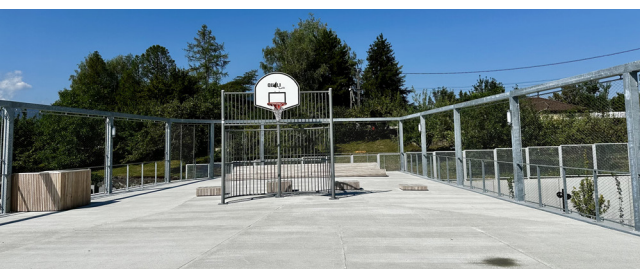
Profiter des vacances d'été pour préparer la rentrée : c'est le choix fait pour la cour du nouveau groupe scolaire, qui s'est enrichie de nouveaux équipements destinés aux enfants.

Durant l'été, des jeux en bois ont été installés pour favoriser les activités ludiques et l'imagination, ainsi qu'un petit espace couvert, permettant aux élèves de profiter de la cour quelles que soient les conditions météorologiques.

L'ouverture de l'espace en herbe de l'ancienne maison *Macheret* est à l'étude. Elle permettrait aux enfants de bénéficier d'un coin d'ombre supplémentaire.

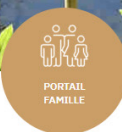
Le terrain multisport a également été complété avec l'installation de paniers de basket, offrant de nouvelles possibilités pour se dépenser, jouer ensemble et pratiquer différentes activités sportives.

Des aménagements pensés pour faire de la cour un véritable espace de vie, de jeux et de convivialité, adapté aux envies et aux besoins des enfants.



PROCHE DE VOUS

PROCHE DE VOUS

Bienvenue à
Vétraz-MonthouxDÉMARCHE
EN LIGNEPORTAIL
FAMILLEPRISE DE
RDV -
SERVICE EJECNI -
PASSEPORTURBANISME:
PORTAIL
GNAUPLAN DES
TRAVAUXPARTICIPATION
CITOYENNE

Alexandra Nourry,
élue déléguée à la Participation Citoyenne
Commune de Vétraz-Monthoux

LA PARTICIPATION CITOYENNE, UNE NOUVELLE FAÇON DE FAIRE VIVRE NOTRE COMMUNE

Vétraz-Monthoux ouvre un espace dédié pour que chacun prenne part aux décisions qui façonnent notre quotidien.

Fraîchement arrivée à Vétraz-Monthoux, j'ai souhaité m'engager sans attendre pour notre commune. Dès la campagne, j'avais fait part à Monsieur le Maire de mon souhait d'être une référente à l'écoute des habitants, attentive à recueillir et à faire valoir leur parole : c'est ainsi que m'a été confiée la délégation à la Participation Citoyenne, une mission que je prends aujourd'hui très à cœur.

Car une commune ne se construit pas seulement dans les bureaux de la mairie : elle se construit avec celles et ceux qui y vivent, y travaillent et y élèvent leurs enfants. C'est la conviction qui guide la démarche de participation citoyenne que nous lançons aujourd'hui à Vétraz-Monthoux : ne plus seulement informer les habitants, mais les associer aux choix qui les concernent, et co-construire ensemble le visage de notre commune.

Un espace unique pour donner votre avis

Depuis le 31 août, un nouvel onglet « Participation Citoyenne » fait son apparition sur le site internet de la commune. Vous y retrouverez, réunis au même endroit, les questionnaires en cours et la possibilité de faire remonter vos idées.

Pour que la démarche soit la plus simple possible, un QR Code unique vous permettra d'accéder directement à cet espace : un seul geste, depuis votre téléphone, et en quelques minutes votre avis est enregistré. Ces questionnaires ne sont pas de simples sondages : ils constituent la première marche d'une démarche plus large, qui donnera à chacun un vrai pouvoir d'agir sur sa commune.

Bientôt, un budget participatif à Vétraz-Monthoux

C'est l'annonce forte de cette rentrée : la commune se dotera prochainement d'un budget participatif. L'idée ? Donner aux habitants la possibilité de proposer, puis de choisir, des projets concrets pour leur commune. Une belle occasion de transformer une idée du quotidien en réalisation qui profite à tous.

Nous communiquerons très prochainement sur cette démarche et ses modalités. D'ici là, nous espérons vivement que les habitants s'en saisiront avec enthousiasme : c'est de votre participation que dépendra la réussite de ce beau projet collectif.

Un engagement de transparence

Recueillir vos avis n'a de sens que si l'on vous rend compte de ce qu'ils deviennent. Nous nous engageons à restituer les résultats des consultations et à vous tenir informés des suites données. Car la participation citoyenne n'est pas une case à cocher : c'est une manière durable de faire vivre la démocratie au plus près de chez vous.

Alors, prêts à participer ?
Scannez le QR Code, donnez
votre avis, proposez vos idées.
Vétraz-Monthoux se construit
avec vous.



Questionnaire
« Marché »



Questionnaire
« Sentiers »

PROCHE DE VOUS

ET SI NOUS ÉCRIVIONS ENSEMBLE L'AVENIR DE NOTRE MARCHÉ ?

Chaque mardi, de 15 h à 19 h, notre marché hebdomadaire accueille habitants, producteurs et commerçants. C'est un lieu de rencontres, d'échanges et de proximité qui participe à la vie de notre commune.

Depuis quelque temps, nous constatons toutefois que le marché perd progressivement de son dynamisme. Le nombre d'exposants diminue et, malgré la fidélité de certains visiteurs, la fréquentation est en baisse.

Pourtant, nous sommes convaincus que ce rendez-vous a toute sa place dans notre village. Nous souhaitons le préserver, mais aussi le faire évoluer pour qu'il réponde davantage à vos attentes.

C'est pourquoi nous avons besoin de votre avis !

- Le jour du marché est-il adapté à vos habitudes ?
- Un autre créneau (en semaine ou le week-end) vous conviendrait-il davantage ?
- Quels types de commerçants ou de producteurs aimeriez-vous y retrouver ?
- Quelles animations ou idées pourraient rendre ce rendez-vous encore plus attractif ?
- ...

Vos suggestions nous aideront à imaginer un marché qui corresponde aux envies des habitants et qui puisse attirer de nouveaux exposants.

Un marché ne vit que grâce à ceux qui le font vivre : les commerçants qui s'y installent, mais aussi les habitants qui prennent le temps d'y venir, même pour quelques achats ou simplement pour partager un moment d'échanges.

N'hésitez pas à nous faire part de vos idées en flashant le QR Code ci-contre ou en venant répondre au questionnaire en mairie.

Ensemble, donnons un nouvel élan à notre marché et faisons-en un rendez-vous incontournable de notre commune.



Questionnaire
« Marché »



COLIS GOURMANDS POUR NOS AÎNÉS

Comme chaque année, la commune a le plaisir d'offrir un colis gourmand à ses habitants âgés de plus de 75 ans résidant à Vétraz-Monthoux.

Un courrier vous sera prochainement envoyé afin de préciser les modalités de retrait du colis. Si vous ne le recevez pas, vous pouvez contacter le service social de la mairie au 04 50 37 32 09 ou par e-mail à social.population@vetrazmonthoux.fr.

Nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer que la remise de ces colis aura lieu début janvier 2027, et non au mois de décembre comme les années précédentes. Deux points de distribution seront organisés, à Bas-Monthoux et à Haut-Monthoux.

Une animation musicale viendra également accompagner cet événement, dont les détails seront communiqués prochainement.

RIDÉS MAIS PAS FANÉS ? A VOUS DE JOUER... ET DE VOUS INFORMER

Découvrez l'ensemble du programme sur le site : Billetweb.fr/rmpf2026 ou par téléphone au 06 82 48 63 29.

Retrouvons-nous à Vétraz-Monthoux pour DEUX propositions très différentes :

Du lundi 27 au
vendredi 2 octobre (10h -12h)

LA FRITE !

Un stage de musique électronique, à la Maison des Associations, avec Château Rouge.

Pas besoin d'être musicien... Juste l'envie d'apprendre à jouer avec des boîtes à son (de quoi épater les petits-enfants !)

Mardi 6 octobre- 14h30

- Hôtel de ville

CINÉ SANTÉ

Pour en savoir plus sur ce nouveau symptôme d'anxiété et de stress : L'ECO ANXIÉTÉ.

Un phénomène qui touche toutes les générations.

Mieux la connaître pour mieux la comprendre et la gérer...

- Activités GRATUITES, sur inscription -

Vous voulez être tenu(e) informé(e) de l'ensemble des propositions seniors qui se tiennent sur l'Agglo ?

Rien de plus simple,
il vous suffit d'envoyer un message à
atoutsages@annemasse-agglo.fr

GRAND ÂGE, MALADIE CHRONIQUE, HANDICAPS VISIBLE OU INVISIBLE...

VOUS AIDEZ UN PROCHE ?

AUJOURD'HUI, QUI VOUS AIDE ?

Vendredi 30 Octobre 2026
de 14h00 à 19h00
Espace Louis Simon

Entrée libre & GRATUITE

Près de 20% de notre population est concernée par l'accompagnement d'un proche en difficulté, au quotidien... ou d'un peu plus loin.

Le collectif AIDES AUX AIDANTS qui est accueilli sur la commune à la maison des associations chaque trimestre pour ses Paroles d'Aidants, élargit son invitation à l'occasion d'un FORUM d'informations.

Parce que ne pas rester seul(e) face à un quotidien rempli de difficultés... C'est la première des solutions.

OUVERT A TOUS LES AGES - GRATUIT

10, rue du docteur GAILLARD | Bus 3 | arrêt LA TOUR | PARKING GRATUIT (zone bleue) réservé

Besoin de remplacement ? regards.fr

Partenaires : Annemasse Agglo, Arve & Salève, Gaillard, C.A. Cerny, Agglo-arc

Près de 20% de notre population est concernée par l'accompagnement d'un proche en difficulté, au quotidien... ou d'un peu plus loin.

Le collectif AIDES AUX AIDANTS qui est accueilli sur la commune à la maison des associations chaque trimestre pour ses Paroles d'Aidants, élargit son invitation à l'occasion d'un FORUM d'informations.

Parce que ne pas rester seul(e) face à un quotidien rempli de difficultés... C'est la première des solutions.

OUVERT A TOUS LES AGES - GRATUIT

RIDÉS MAIS PAS FANÉS

DU 28 SEPTEMBRE
AU 9 OCTOBRE 2026



12 jours pour booster votre quotidien

Ambilly, Annemasse, Bonne, Cranves-Sales, Étrembières, Fillinges, Gaillard, Saint-Cergues, Vétraz-Monthoux, Ville-la-Grand

Inscriptions : billetweb.fr/rmpf2026 ou 06 82 48 63 29



LE SENTIMENT DE SOLITUDE... ÇA VOUS PARLE ?

Le collectif CRÉALIENS, dont la commune de Vétraz -Monthoux est partie prenante, vous propose un spectacle mêlant théâtre et chansons au titre évocateur :

« Les solitudes ou si j'étais une sardine »

Un moment-plaisir à partager avec les collégiens du Juvénat de Ville La Grand,

JEUDI 3 Décembre 2026 - 14h - Juvénat VLG

1h15 de sketches et de chansons d'hier et d'aujourd'hui, non sans humour, qui donneront lieu à un moment d'échanges avec les jeunes.

Parce que la solitude - choisie ou pas-frappe tous les âges.

GRATUIT -
Sur inscriptions au
06 82 48 63 29

Les Solitudes
OU
Si j'étais une Sardine

Conception, jeu, musique et chant : Carole Bruhin et Marie Probst
Mise en scène : Christian Scheidt
Lumière : Claire Firmann
Son : Olivier Gabus

Collectif Touche Noire



UN NOUVEL ÉLAN POUR LE TAC MOBILITÉS ! LA NUMÉROTATION DES LIGNES ÉVOLUE

Depuis le 31 août 2026, le réseau de bus Genevois Français Mobilités évolue afin de mieux répondre aux besoins des habitants d'Annemasse Agglomération et de la Communauté de Communes du Genevois.

Configuration définitive en octobre 2026, avec la réouverture de la place Deffaugt à la circulation des bus.

Le réseau TAC est repensé avec des itinéraires plus lisibles, des correspondances facilitées avec la gare d'Annemasse et le tram 17, une desserte renforcée des communes de périphérie et des amplitudes horaires élargies. L'offre est également adaptée aux différents publics, avec des services renforcés pour les scolaires comme pour les actifs, y compris pendant les vacances scolaires.

Plusieurs lignes évoluent afin d'améliorer les temps de parcours, les correspondances et la desserte des principaux pôles de vie.

Ce qui change, ligne par ligne :

- **T1 (ex Tango) :** de retour sur son itinéraire complet, avec la desserte du Perrier rétablie et une correspondance directe avec le tram 17 à la place Deffaugt.
- **T2 (ex ligne 6) :** une amplitude élargie (5h30-22h30), 80% de courses en plus pendant les vacances scolaires, et une connexion facilitée à la gare d'Annemasse.
- **Ligne 4 :** itinéraire et horaires simplifiés, pour un gain de temps significatif vers la gare d'Annemasse (parvis sud) et une correspondance directe avec le tram à la place Deffaugt. Les lycées des Glières, Jean Monnet et Mme de Staël bénéficient d'une desserte renforcée.
- **Ligne 5 :** le temps de parcours est amélioré de 5 minutes entre Bonne et la gare d'Annemasse, grâce à un nouvel itinéraire par la route des Vallées qui dessert près de 3 600 habitants. 14 AR/j permettent de desservir le CHAL.
- **Ligne 6 (nouvelle ligne reprenant une partie de l'actuelle ligne 8) :** une toute nouvelle ligne pour Bonne et Lucinges (Lossy), avec une correspondance directe au tram à Perrier-Aubrac et des liaisons renforcées vers les collèges et lycées du secteur.
- **Ligne 7 :** un bus toutes les heures, toute la journée, pour Saint-Cergues et Machilly, y compris pendant les vacances scolaires et le samedi.
- **Ligne 8 :** des horaires élargis pour Vétraz-Monthoux, avec des bus avant 6h et jusqu'après 21h vers la gare d'Annemasse, du lundi au samedi toute l'année.

Une nouvelle liaison est créée depuis le 17 août 2026 avec la ligne TPG 84, reliant Viry à la zone industrielle de Plan-les-Ouates (ZIPLO) via Soral et Bernex.

Les horaires des lignes M et N sont également adaptés pour améliorer les correspondances avec le TER à Saint-Julien-en-Genevois et Valleiry.

Enfin, la ligne 4 bénéficie d'un itinéraire simplifié, permettant de réduire le temps de trajet jusqu'à 10 minutes entre Saint-Julien-en-Genevois et Annemasse. La commune de Neydens est désormais desservie de façon systématique et un nouvel arrêt est créé à ArchParc, à proximité immédiate du cinéma et de la résidence ECLA.

À partir du lundi 31 août
La numérotation de vos lignes évolue !

Altia P+R / Jean Monnet P+R	Tango →	T1
Gaillard Fossard / Près des Plans	6 →	T2
Gaillard Fossard / Vétraz-Monthoux Chef-Lieu	3 →	8
Saint-Julien-en-Genevois / Annemasse Gare	4 →	4
Annemasse Gare - Gare Rotonde / Carrières Gare - Bonne centre - Hôpital CHAL	5 →	5
Machilly Gare / Perrier-Aubrac	7 →	7
Gaillard Fossard / Vétraz-Monthoux Chef-Lieu	8 →	8 6
6 Nouvelle ligne régulière - Remplace la S21 → Route de Lucinges / Lossy Place / Bonne centre / Perrier-Aubrac		

Consultez dès maintenant le plan et les nouveaux horaires sur le site tac-mobilites.fr

tac GENEVOIS FRANÇAIS MOBILITÉS

Tous les horaires sur : www.tac-mobilites.fr

Les lignes scolaires
Rentrée 2026/2027

Etrembières / Collège Jacques Prévert	s11 →	s11
Lossy Place / Collège Paul-Emile Victor	s21 →	6
Lucinges Bas / Lycée Jean Monnet / Saint-François Le Juvénat	s31 →	s31
Saint-Cergues / Saint-François Le Juvénat	s32 →	s32
Lucinges Bas / Collège Les Justes	s41 →	s41
Bonne Centre / Collège Les Justes	s42 →	s42
Collège Les Justes / Saint-François Le Juvénat	s43 →	s43
6 Nouvelle ligne régulière - Remplace la S21 → Route de Lucinges / Lossy Place / Bonne centre / Perrier-Aubrac		

Consultez dès maintenant le plan et les nouveaux horaires sur le site tac-mobilites.fr

tac GENEVOIS FRANÇAIS MOBILITÉS

LES ASSOCIATIONS EN ACTION



AMICALE VOYAGES ET LOISIRS DE MONTHOUX : UNE BELLE ANNÉE POUR NOTRE ASSOCIATION !

Nous aimons proposer des programmes variés, partant de quelques balades en raquettes ou à pied, une ou plusieurs sorties ski de piste dans les belles stations savoyardes et des sorties de, une, deux ou trois journées. Et pour terminer, un ou deux voyages nous faisant parcourir le monde !



Pour 2026, nous avons pu faire 3 sorties randos et une journée ski (la météo nous ayant obligés à annuler la deuxième...). Une semaine rando-découverte en Normandie nous a permis de prolonger le sentier des douaniers où nous avons déjà bien cheminé depuis trois années durant lesquelles nous avons passé de beaux moments en Bretagne. Les plages du débarquement, Cherbourg avec sa merveilleuse cité de la mer et Coutances, jolie bourgade accueillante ont été les points forts de notre séjour.



Pour les sorties d'une journée, destination le Saut du Doubs pour un bon moment de convivialité et une très belle journée aux Rochers de Naye nous a permis de profiter d'un paysage

magnifique avec vue côté lac et côté montagne. Là-haut, nous avons oublié la canicule !

L'année n'est pas terminée, il nous reste deux séjours pour cet été, 4 jours en Ardèche et un week-end près du lac de Monteynard avec une approche du Mont Aiguille.

Le voyage à Madère nous a permis de visiter l'île aux fleurs avec des sorties variées.



2027 va marquer notre 40^{ème} anniversaire. Nous en sommes aux préparatifs de cette année que nous souhaitons festive et très riche en découvertes.

Nos sorties se veulent dynamiques en alliant tourisme, belles randonnées, découverte de l'histoire et du terroir des lieux visités, et surtout en toute convivialité.

Vous connaissez certainement une personne qui fait partie de notre Association, profitez-en pour vous faire parrainer et nous rejoindre ! Apportez sourires, bonne humeur et envie de bouger !

Le comité



@ monet.liliane@neuf.fr
06 83 37 53 17

LES ASSOCIATIONS EN ACTION

LES ATELIERS CRÉATIFS DE FILS & PATCH

Le club des passionnées des tissus et des fils renouvelle avec joie ses rencontres créatives autour de plusieurs petits ouvrages à réaliser en commun.

Vous aurez le plaisir de repartir avec vos réalisations et les explications imprimées... sans compter les astuces et les conseils partagés. La participation aux ateliers est de 5€.

A VOS AGENDAS !

- Le 1^{er} atelier créatif aura lieu le Mercredi 9 décembre 2026 de 10h00 à 16h30 pour préparer Noël.
- Le 2^{ème} atelier aura lieu le Mercredi 24 Mars 2027 de 10h00 à 16h30 pour fêter le Printemps.
- Pour le déjeuner si vous le souhaitez, vous pourrez pique-niquer en bonne compagnie et pour le goûter, une collation sera offerte par l'association.

Débutant(e)s, curieu(se)s ou confirmé(e)s, venez découvrir le plaisir de créer un ou plusieurs objets à offrir ou à vous offrir et vivre une parenthèse joyeuse.

Inscriptions par email.



@ filsetpatch74@free.fr

06 51 37 85 19



Grâce à la direction talentueuse et dynamique de notre chef Yoann POURRE, notre chorale « Les Copains d'Abord » a bien progressé !

Nous avons une trentaine de membres, avec 4 voix (soprano, alto, pour les femmes, ténor et basse pour les hommes).

Le répertoire comprend essentiellement des chansons françaises ainsi que le premier chant composé par une Vétrazienne : « *Le Rossignol de Haut-Monthoux* » inscrit dans un livre sur l'histoire de Vétraz-Monthoux et de son patrimoine et composé par l'enseignante vétrazienne Jane DEMO LIERMIER.

Nous allons reprendre nos répétitions le jeudi 17 septembre à 18h30 à la Maison de la Citoyenneté et nous recherchons de nouveaux membres pour renforcer les différents pupitres.

Les concerts prévus sont les suivants :

- Commémorations de la commune : 11 novembre et 8 mai, avec la Marseillaise à 4 voix !
- Concert de l'An Neuf fin janvier 2027 dans l'église Saints-Pierre-et-Paul et aussi le concert de Printemps dans un lieu à définir.

LA CHORALE «LES COPAINS D'ABORD» DE VÉTRAZ- MONTHOUX

Cet été, nous avons accueilli la chorale ANGUELOS de Marseille dirigée par Yoann POURRE. Le concert a eu lieu lundi 20 juillet à 19h dans l'église Saints-Pierre-et-Paul de Vétraz Monthoux. Venez nombreux pour écouter ces jeunes talents !

Pour nous rejoindre, il n'est pas nécessaire d'être choriste aguerri, nous acceptons les débutants. Le principal, c'est l'envie de chanter dans une ambiance conviviale !

Rosa Licatesi, présidente de Vétraz-Musique

vetrazmusique.free.fr

amvm@hotmail.fr

07 85 81 24 25



Pour nous suivre : Consultez notre page : https://www.facebook.com/p/V%C3%A9traz-musique-100063519579739/?locale=fr_FR



NOUVEAUTÉ DANS NOTRE COMMUNE !

C'est officiel ! Un club de tennis de table ouvre ses portes dans notre commune.

Que vous soyez débutant, joueur confirmé, jeune ou adulte, venez découvrir un sport accessible, convivial et dynamique dans une ambiance chaleureuse.

Au programme :

- Entraînements et loisirs
- Initiation pour les débutants
- Stages pendant les vacances

Cours dispensés dans le gymnase Alice Milliat, du Collège de Vétraz-Monthoux.

Les inscriptions sont ouvertes !

N'hésitez pas à venir essayer et rejoindre cette nouvelle aventure sportive.

Pour plus d'informations, contactez-nous :



@vetrazping@gmail.com
06 29 49 14 91

Le club Vétraz Ping



L'UNC VETRAZ-MONTHOUX À LA DECOUVERTE DU CHAROLAIS

Début juin 2026, un petit séjour dans le Charolais, programmé depuis longtemps, allait enfin se réaliser.

34 personnes se retrouvaient de bon matin, curieuses de découvrir cette région du centre de la France. Après une petite pause casse-croûte aux environs de Bourg-en-Bresse, notre destination était atteinte en milieu de matinée : LA MAISON DU CHAROLAIS. Pour la visite de ce musée, nous avons bénéficié d'une attention particulière ; en effet, le groupe des animatrices ont élaboré au cours de l'hiver dernier, une mise en scène théâtrale humoristique pour agrémenter les informations présentes sur les murs et dans les vitrines ; nous avons eu le privilège d'être les premiers à découvrir le musée sous cet angle, et l'ensemble du groupe a pu apprécier le travail accompli par les habitants du cru. Cette visite se terminait par une généreuse dégustation de produits locaux, avec explication à l'appui. Un copieux repas dans le restaurant de cette maison nous attendait, mais impossible de l'honorer en intégralité car, malgré nos efforts, nous étions plus que rassasiés.

Après cette entrée en matière, chacun à sa guise, pendant une petite heure, déambulait dans cette charmante petite ville de Charolles. Puis direction PARAY-LE-MONIAL, pour installation dans les chambres à l'hôtel LE PRIEURE. Cette fin d'après-midi était un moment de liberté, où chacun, seul ou à plusieurs, a pu découvrir entre autres la basilique, monument emblématique de cette ville.

Retour pour le repas du soir, et installation pour la nuit. Règle inattendue de cet hôtel : nous sommes dans une ville de pèlerinages et réunions apostoliques et donc pas de télévision dans les chambres.

Le lendemain matin, rendez-vous à 9 heures à ST CHRISTOPHE EN BRIONNAIS, pour assister au marché au cadran ; pour beaucoup, ce fut une découverte, plus ou moins appréciée, de voir la présentation et le commerce des bovins en direct ; ainsi se déroule chaque semaine la vie de ces agriculteurs-éleveurs, nos nourriciers.

Pour clôturer ce petit séjour, nous avons organisé notre apéritif au bord de l'étang de LA CLAYETTE, avec en point de mire un très joli château. Une simple mise en bouche, qui a été suivi d'un repas royal, aussi bien en qualité qu'en quantité, au restaurant LA BELLE EPOQUE, et en plus nous étions installés dans une salle très intelligemment décorée.

Il ne restait plus qu'à rentrer sur VETRAZ MONTHOUX, tous très heureux de la découverte de manière originale d'un petit coin de France dédié à l'agriculture.



@jchamoneau@hotmail.fr
06 03 29 24 73



**UNC
74**

LES ASSOCIATIONS EN ACTION

VÉTRAZ ANIMATION, UNE ASSOCIATION LUDIQUE, SPORTIVE ET ARTISTIQUE

Vétraz Animation est une association complète qui propose un bel éventail d'activités réunissant la culture, le sport et le jeu. Vétraz Animation c'est :

Théâtre :

La troupe « la Bellino'z » s'est divisée en deux groupes pour présenter deux pièces : « Le Spoutnik » et « Les Bitumeuses ».

La troupe prépare une nouvelle pièce qui sera jouée à l'automne 2027.

Ping-Pong :

Cette activité est exclusivement « loisirs » et non compétition ! Le ping-pong adultes a lieu tous les mardis soir au gymnase du groupe scolaire Françoise Dolto.

Nous souhaiterions créer une activité ping-pong pour les enfants.

Echecs :

Pour étoffer l'activité échecs, nous recherchons des personnes intéressées, adultes ou enfants. Rendez-vous le mardi à partir de 17h15 à la maison des associations.



Si une de ces activités vous intéresse, renseignez-vous au



<https://www.vetrazanimation.fr>
@evelyne.vuachet@outlook.fr
06 89 51 91 43

Les échecs font leur rentrée à Vétraz-Monthoux !

Prêts à relever le défi ?

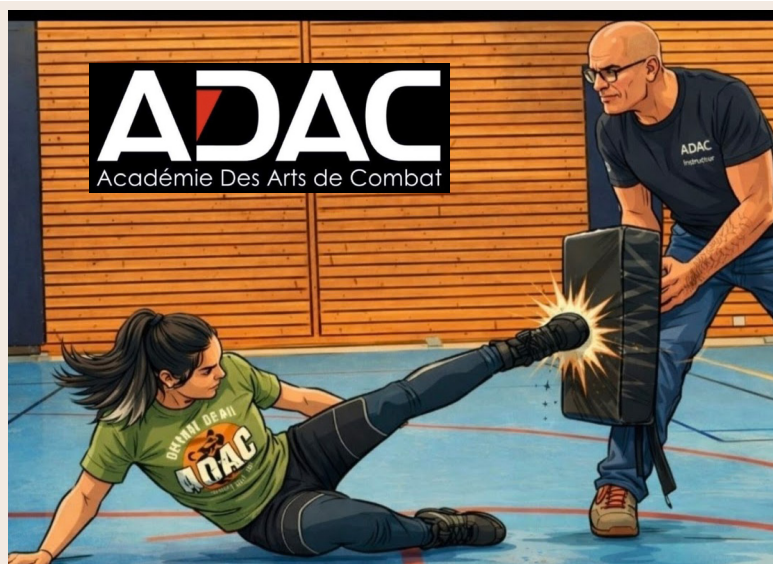
L'association Vétraz Animation reconduit son activité échecs pour la rentrée. Les cours reprennent dès le mois de septembre à l'étage de la Maison de la Citoyenneté (ancienne mairie), le mardi à partir de 17h15.

Que l'on découvre le jeu ou que l'on souhaite progresser, que l'on soit enfant ou adulte, chacun est le bienvenu ! Les séances alternent apprentissage, exercices, parties et défis dans une ambiance conviviale où le plaisir de jouer est au cœur de chaque rencontre.

Les échecs sont bien plus qu'un loisir : ils constituent une véritable école de la réflexion. En jouant, les jeunes développent leur concentration, leur mémoire, leur logique, leur sens de l'observation et leur capacité à résoudre des problèmes. Ils apprennent également à anticiper, à faire des choix, à gérer leur temps et à persévérer face aux difficultés.

Toutes ces compétences trouvent naturellement leur place dans les apprentissages scolaires. Les échecs aident les enfants à mieux structurer leur pensée, à renforcer leur autonomie et leur confiance en eux, tout en cultivant le respect des règles, l'écoute et le fair-play.

Parce que chaque partie est une nouvelle aventure, les échecs permettent à chacun de progresser à son rythme, de relever des défis et de partager de beaux moments de convivialité.



VÉTRAZ ADAC HAUTE-SAVOIE SELF-DÉFENSE ET SPORTS DE COMBAT

Vétraz ADAC Haute-Savoie vous propose 4 disciplines enseignées par un staff de 10 moniteurs diplômés fédéraux :

- La savate boxe française, boxe pieds-poings à partir de 13 ans
- La défense de rue, self-défense mixte
- Le kids training, self-défense adapté aux enfants de 7 à 12 ans
- L'amazon training, self-défense adapté à un public exclusivement féminin, à partir de 16 ans
- Cours privés self-défense féminine à domicile : 06 76 77 74 84 - francoisvadala1@gmail.com

Des stages et des formations sont proposés tout au long de la saison.



www.vetraz-adachautesavoie.fr
www.adacfrance.fr
@francoisvadala1@gmail.com
Amazon training Vétraz Adac
Vétraz Adac Haute Savoie
06 76 77 74 84



L'US VÉTRAZ AU FÉMININ

Le football féminin poursuit sa belle dynamique à l'US Vétraz et confirme, saison après saison, son ancrage au sein du club. Grâce à l'engagement de nos éducateurs, de nos bénévoles et de nos joueuses, notre section féminine ne cesse de grandir et d'offrir de nouvelles opportunités à toutes celles qui souhaitent pratiquer le football, quel que soit leur niveau.

Cette saison marque une nouvelle étape avec la pérennisation de nos équipes **U13 Féminines** et **U15 Féminines**, véritables piliers de notre projet de formation. D'ailleurs, cette saison a également été marquée par l'extraordinaire parcours de nos **U13 Féminines en Coupe Pitch**. Les jeunes Vétraziennes ont réalisé un véritable exploit en se hissant jusqu'à la **Finale Régionale**, une première historique pour le club. Face aux meilleures équipes de la région, elles ont porté haut les couleurs de l'US Vétraz, démontrant tout leur talent, leur solidarité et les progrès accomplis grâce au travail mené toute la saison. Une aventure sportive inoubliable qui restera comme l'un des temps forts de la saison et qui confirme la montée en puissance de notre section féminine.

En parallèle, nous avons créé une **section féminine loisir senior**, qui se réunit une fois par semaine dans une ambiance conviviale. Ouverte à toutes, elle permet de découvrir ou de retrouver le plaisir du football, sans la contrainte de la compétition.

Mais la grande nouveauté de cette saison est sans conteste le **retour d'une équipe Senior Féminine en championnat départemental**. Neuf ans après la disparition de cette catégorie au club faute d'infrastructures, l'US Vétraz renoue avec la compétition senior féminine. Une étape importante qui vient récompenser plusieurs années de travail en faveur du développement du football féminin et qui ouvre de nouvelles perspectives à nos jeunes joueuses.

Pour compléter son effectif, l'équipe est encore à la re-

cherche de **nouvelles guerrières nées jusqu'en 2011**, prêtes à relever le défi de la compétition. Et pour celles qui souhaitent simplement pratiquer le football dans un esprit de convivialité, sans engagement en championnat, la section loisir est une excellente porte d'entrée.

Ce développement de la pratique féminine (toutes catégories confondues) s'inscrit en parallèle d'une évolution prochaine des infrastructures (bâtiment, terrain, parking), devenue incontournable tant l'US Vétraz a du succès et une structure solide et durable.

Au-delà du nombre de licenciées, c'est également la qualité de notre formation qui est aujourd'hui reconnue. Cette année encore, l'US Vétraz est **le club le plus représenté lors du dernier tour des détectations départementales**, preuve du travail réalisé auprès de nos jeunes joueuses. Mieux encore, l'une d'entre elles intégrera le **Pôle Espoir de Lyon** dès cette nouvelle saison, une magnifique récompense pour son investissement et pour l'ensemble de nos éducateurs. Et au vu des générations qui arrivent, tout laisse à penser que cette réussite ne sera pas un cas isolé... **Affaire à suivre !**

Vous souhaitez rejoindre l'aventure ? Que ce soit pour jouer en compétition ou simplement partager un moment sportif et convivial, il y a une place pour vous à l'US Vétraz.

Eve Puget, présidente de l'US Vétraz

www.usvetraz.com

e.puget@usvetraz.com

06 14 62 27 44



LES ASSOCIATIONS EN ACTION



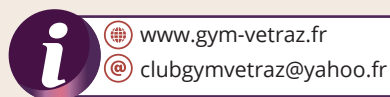
CLUB GYMNIQUE : UN CLUB EN BONNE SANTÉ !

Fort de ses 525 adhérents en 2025/26, le club gymnique ouvre la saison en proposant 32 heures de cours par semaine animés par 13 animateurs. 5 cours supplémentaires sont au programme de la rentrée : 2 cours pour les enfants, un cours « MOBILITY » (voir le descriptif sur notre site web), 1 cours santé bien-être, 1 cours de PILATES.

Le club gymnique a aussi évolué dans son fonctionnement avec un mode de gouvernance collégial adopté par le comité à l'issue de l'assemblée générale de 2025. Au terme de sa première année de gestion, le constat est fait de sa pleine réussite.

L'avenir du club est serein et une pause sera observée dans son développement afin de stabiliser ses bases. Dès l'automne prochain il bénéficiera du label « SPORT SANTE BIEN-ÊTRE » afin de conforter sa mission de santé publique en conformité avec ses statuts.

Les personnes à contacter sont identifiées avec leur coordonnées sur le site web www.gym-vetraz.fr rubrique « comment nous contacter ».



Mannelle Jade Delya. La saison prochaine elles seront cadettes

LES JEUNES JUDOKATES QUI ONT MARQUÉ LA SAISON 2025/2026

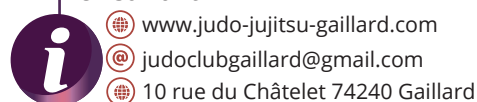
Elèves qui suivent régulièrement leurs cours compétiteurs le lundi et le mercredi de 19h30 à 21h sous la direction de Stéphane Leloucy leur entraîneur et le suivi de Guy Patris leur directeur technique.

- Au niveau départemental le 6 décembre 2025 à Bonneville : Jade Shabani championne départementale chez les -70 kgs.
- Au niveau interdépartemental le 25 janvier 2026 à Vaulx Millieu en Isère : vice-championne interdépartementale s'incline pour blessure en finale.
- Coupe régionale minimes à Montélimar le 28 février 2026 : Jade s'incline au 2^{ème} tour elle n'obtiendra pas son billet pour la coupe de France en individuel par contre elle participera à cette coupe nationale par équipe le 7/8/9 mai 2026 prochain (lieu à déterminer). Elle a obtenu sa ceinture marron.
- Au niveau interdépartemental elle prend la médaille de bronze : Delya NWOUANSI Ngangoum championne départementale chez les - 63 kgs.
- Coupe régionale minimes à Montélimar le 28 février 2026 : Delya s'incline au 2^{ème} tour elle n'obtiendra pas son billet pour la coupe de France en individuel. Elle a également obtenu sa ceinture marron
- Au niveau interdépartemental, Mannelle Desperrier médaille de bronze au championnat départemental chez les - 44 kgs elle change de catégorie et passe chez les -48 kg le poids fera la différence elle ne sort pas de sa poule son chemin s'arrêtera à ce niveau. Elle a obtenu sa ceinture bleu/ Marron.

Les cours ont repris le mardi 15 septembre 2026 à la maison des associations sur des tatamis qui font peau neuve durant l'été.

Le judo club de Vetraz-Monthoux propose des cours aux enfants à partir de 4 ans révolu dans l'année sportive.

Vous pouvez consulter notre site sur le lien suivant





info@lesamisdufour.fr
09 52 45 95 15

LE FOUR À PAIN DE VÉTRAZ-MONTHOUX : UN PATRIMOINE VIVANT À PRÉSERVER



Au cœur du Centre-Bourg, le four à pain de Vétraz-Monthoux est bien plus qu'un simple équipement communal. Il est un témoin de l'histoire locale, un lieu de transmission, de convivialité et de mémoire collective.

Autrefois intégré à la « Ferme Michoux », dont la bâtisse datait de 1850, le four aurait été installé en 1932. Il fut utilisé jusqu'à la fin des années 1950 pour la cuisson du pain, mais aussi de pâtisseries traditionnelles, comme les gâteaux de Savoie. Lors de la rénovation du Centre-Bourg en 2010, l'attachement des habitants à ce patrimoine a permis de maintenir le four sur place.

Depuis mai 2013, l'association *Les Amis du Four* anime ce lieu avec passion. Elle rassemble des amoureux du pain, des gourmands, accompagnés de boulangers en activité ou à la retraite. Au fil des années, le four est devenu le rendez-vous de plusieurs temps forts : Fête du Pain, Fête des Plantes, Journées du Patrimoine, Marché de Noël... Pains, brioches, ou rissoles aux poires ont ainsi rythmé la vie du village et réuni de nombreux habitants autour du plaisir simple d'une cuisson au feu de bois.

Depuis ce printemps, malheureusement, le four ne peut plus être utilisé. La structure construite en 2012 pour le protéger présente d'importants signes de fragilité, notamment des poutres vermoulues qui doivent être remplacées. Par mesure de sécurité, les animations ont donc été suspendues. La

Commune a initié une étude afin de connaître précisément l'ampleur des travaux nécessaires. Selon les résultats, deux orientations pourront être envisagées : une réparation à l'identique de la structure existante, ou une réflexion plus globale permettant d'améliorer durablement le four et son environnement. Dans cette seconde hypothèse, la volonté est d'associer les habitants de Vétraz-Monthoux à la réflexion, afin que ce projet reste fidèle à l'esprit qui a permis, il y a plus de dix ans, de sauver et de faire revivre ce patrimoine communal.

À cette occasion, *Les Amis du Four* lancent également un appel aux anciens habitants de la Commune. Nous recherchons des témoignages, souvenirs, anecdotes ou photographies liés à la construction du four, à ses premières années d'utilisation, à la Ferme Michoux ou aux usages du four autrefois. Ces éléments permettraient de mieux documenter son histoire et de transmettre cette mémoire aux générations futures. Toute personne disposant d'informations ou de documents peut prendre contact avec l'association Les Amis du Four (e-mail : info@lesamisdufour.fr, tél : 09 52 45 95 15).

Préserver le four, ce n'est pas seulement réparer une structure : c'est continuer à faire vivre un lieu de partage, de mémoire et de convivialité au cœur de Vétraz-Monthoux.

JALMALV LÉMAN MONT-BLANC : ACCOMPAGNER LA VIE JUSQU'AU BOUT

JALMALV Léman Mont-Blanc, « Jusqu'à la Mort Accompagner La Vie », est une association composée exclusivement de bénévoles. Son siège est situé à Thonon-les-Bains, mais une antenne du Genevois a été créée en septembre 2025 afin de développer ses actions sur l'ensemble de l'agglomération.

Parce que la mort fait partie intégrante de la vie, l'association a pour mission de soutenir les personnes gravement malades, les personnes en fin de vie ainsi que leurs proches et œuvre pour le développement des soins palliatifs, permettant à chacun de vivre sa vie jusqu'au bout.

A cet effet, des bénévoles formés à l'accompagnement, interviennent auprès des personnes et de leurs familles dans plusieurs établissements partenaires : les Hôpitaux du Léman (HPPS), le Centre Hospitalier Alpes Léman (CHAL), l'Hôpital de La Tour, les EHPAD Les Gentianes à Vétraz-Monthoux et La Kamouraska à Gaillard. Ils peuvent également intervenir à domicile, en lien avec l'Hospitalisation à Domicile (HAD).



Depuis plusieurs années, l'association accompagne également les personnes confrontées au deuil. Une ligne téléphonique dédiée a été mise en place afin de les soutenir, soit par une écoute individuelle, soit via l'organisation de groupes de parole. À compter de la rentrée 2026, un groupe de parole destiné aux personnes endeuillées sera ainsi proposé sur Vétraz-Monthoux. Pour tout renseignement, merci de contacter la ligne Écoute Deuil au 06 79 85 97 87.

Enfin, *JALMALV* assure une permanence mensuelle ouverte à tous, chaque 4^e mardi du mois, de 14 h 30 à 17 h, à la Résidence Autonomie L'Eau Vive (2 place du Jumelage-Annemasse). Que vous souhaitiez vous informer, échanger ou connaître les actions de l'association, n'hésitez pas à venir nous rencontrer.

Prochaines permanences sur 2026 :
22/09, 27/10 et 24/11.

www.jalmalv-lmb.com
facebook.com/jalmalvlmb/
info@jalmalv-lmb.com
JALMALV LMB : 06 73 73 18 99
Ecoute deuil : 06 79 85 97 87

LES ASSOCIATIONS EN ACTION



L'ASSOCIATION « LES MONTE-TOUT »

Si le printemps est le moment de recommencer à profiter des températures agréables et de se remettre en jambes après la baisse d'activité de l'hiver, l'été est la saison de choix pour que les cyclistes puissent profiter de longues journées qui leur permettent d'aligner les kilomètres et les cols.

Pour bien commencer la saison, rien ne vaut un stage cycliste en sortie d'hiver, et pour cela, l'Espagne propose une offre intéressante, avec normalement la garantie d'une météo favorable. Cette année, 12 membres du club ont pu y profiter d'une semaine de sorties encadrées sous le soleil.

Dès le mois de mars, nos sorties hebdomadaires du samedi ont repris avec 2 groupes de niveau, et pour chacun d'eux, la progressivité de l'entraînement en termes de distance et de dénivelé. Ces sorties durent, à mesure des saisons, de ~2 à près de 10h selon les parcours. Elles sont encadrées par au moins un organisateur qui prévoit les parcours en fonction de la météo et des participants, et en distribue les traces.

simplifie les réservations d'hébergement, la gestion des bagages, et permet à chacun de rouler en fonction de son rythme, de la météo et de son état de forme.

Cet été pourtant, l'amicale « Les Monte-Tout » a exceptionnellement pu organiser deux sorties club sur un parcours itinérant, l'une la quatrième semaine de juin, l'autre la quatrième semaine de juillet, pour qu'une majorité de membres puisse y prendre part. Les deux sorties avaient le même but : Rejoindre Nice depuis Vétraz-Monthoux à travers des variantes de la « Route des Grandes Alpes ». Le premier groupe a parcouru pour cela 580 km et 11800 m de dénivelé positif en 7 jours, contre 816 km et 19600 m D+ pour le deuxième groupe dans le même temps. Ces sorties ont permis à tous de franchir les cols des Aravis, de la Madeleine, du Télégraphe, du Galibier, de L'Isard, de Vars, d'Allos, de la Bonnette, de St Martin avant de pouvoir aller tremper les pieds dans la méditerranée.

Comme chaque année, le barbecue du club a été organisé au pavillon des tilleuls. C'est l'occasion pour tous de participer avec son conjoint ou sa conjointe, et d'échanger de façon plus approfondie que sur lors de nos sorties sur route où il n'est pas toujours aisé d'avoir une conversation suivie.

La sortie la plus récente a été organisée dans le Jura le week-end du jeûne genevois, du 10 au 13 septembre. Les participants ont rejoint Mouthe le jeudi par le col du Mollendruz, ont pu rouler deux jours le vendredi et samedi pour découvrir la montagne jurassienne, et sont rentrés à Vétraz le dimanche par la Faucille.

La fin de l'année cycliste sera marquée par la sortie de fin de saison, au cours de laquelle une sortie vélo facile est suivie d'un repas dans un restaurant qui nous accepte dans nos tenues cyclistes et avec nos montures pour clore l'année, avant notre assemblée générale en décembre.

Patrice Lehmann, Secrétaire.



@ imazella@orange.fr
06 20 83 24 20



Chaque année au club, une semaine de juin est normalement consacrée à une sortie en dehors de notre territoire. Les parcours se font en étoile (un hébergement fixe depuis lequel plusieurs itinéraires sont possibles), ou en itinérance (un hébergement différent chaque soir entre chaque étape, ce qui requiert une voiture suiveuse pour les bagages et pour rapporter les vélos à la fin de la semaine). Lors des dernières années, c'est le premier type de parcours qui a été privilégié, par exemple lors de nos récentes sorties en Corse, en Toscane, dans les Pyrénées, ou l'an dernier dans les Dolomites. Cela



L'ASSOCIATION P&C HANDICAP VOUS PRÉSENTE LA DISTRIBUTION DE CHOCOLATS SOLIDAIRES 2026

Dans le cadre de ses actions de solidarité, de partage et d'inclusion, l'association P&C HANDICAP a organisé comme depuis 2020 une opération de distribution de chocolats solidaires du 03 au 07 juin 2026 dans plusieurs structures sociales, médico-sociales et sportives du territoire.

Grâce à la générosité de notre partenaire donateur Migros France, de nos donateurs et de nos bénévoles, cette initiative a permis de partager des moments de bonheur, de réconfort et sourires, renforcer le lien social avec des enfants, des personnes en situation de handicap âgées, isolées et plusieurs centaines de bénéficiaires de tous horizons.

- **Mercredi 03 juin 2026 - EHPAD Les Gentianes – Vétraz-Monthoux :** distribution de chocolats à plus de 80 résidents et une quinzaine d'enfants.
- **Jeudi 04 juin 2026 :**
 - **Centre Nous Aussi – Vétraz-Monthoux :** distribution à plus de 80 enfants en situation de handicap.
 - **Maison de Solidarité de Vétraz-Monthoux :** distribution à plus de 200 personnes isolées et en situation de précarité.
- **Samedi 06 juin 2026 : Journée Caritative Handicap Solidarité - Maison Communale Albert Roguet – Vétraz-Monthoux :** distribution de chocolats aux visiteurs tout au long de la journée.
- **Dimanche 07 juin 2026 : Centre Aquatique Château Bleu – Annemasse :** championnat de France de Natation Handisport Distribution de chocolats à plus de 200 personnes : athlètes en situation de handicap, juges, bénévoles et membres du comité d'organisation.

Cette opération a permis de communier avec plus de 1.000 bénéficiaires en mettant l'humain et la solidarité au cœur de l'action.

Nous remercions également les établissements, structures partenaires et organisateurs qui nous ont chaleureusement accueillis et ont contribué au succès de cette opération.

**Ensemble, faisons vivre la solidarité, l'inclusion et l'espoir.
Un chocolat, un sourire, un espoir.**

Association P&C HANDICAP
France Grand Genève

Plus d'informations

- facebook.com/PC-Handicap/
- pchandicap@yahoo.com
- 06 60 59 21 16

PETIT CONSERVATOIRE DE DANSE : UNE NOUVELLE SAISON SOUS LE SIGNE DE L'EXCELLENCE ET DE LA PASSION



Depuis de nombreuses années, le Petit Conservatoire de Danse accompagne les élèves, des plus jeunes aux adultes, dans un enseignement exigeant où la technique de la danse classique se conjugue avec le plaisir de danser. L'école propose à la Maison des Associations de Vétraz-Monthoux des cours d'Eveil pour les tout-petits de 4 à 6 ans et des cours d'Initiation pour les enfants de 6 à 7 ans. Viennent ensuite les premiers pas dans la classe Préparatoire 1^{ère} année, puis Préparatoire 2^e année qui seront donnés par madame Olga Kralina Matias. Les cours supérieurs sont assurés par madame Marie-Noelle Duchêne à Gaillard.

La saison 2025-2026 s'est achevée en beauté avec la création du ballet « Le fabuleux voyage de Marco Polo », présenté les 26 et 27 juin derniers à Château-Rouge à Annemasse. Réunissant plus de 130 danseurs de l'école sur scène de 7 à 40 ans, ce spectacle a transporté le public dans un véritable voyage à travers l'Orient médiéval. Les très nombreux retours enthousiastes des spectateurs ont salué la qualité artistique de cette production, la richesse de ses décors, de ses costumes et l'investissement remarquable de tous les élèves.

L'école prépare désormais sa nouvelle rentrée et poursuit son engagement en faveur d'un enseignement de qualité, ouvert à tous les âges et à tous les niveaux. Elle organise également le « Stage International de Danse d'été », qui réunit chaque première semaine de juillet des professeurs de danse Classique, Jazz, Contemporain et Comédie Musicale de renommée internationale dans une ambiance conviviale et exigeante.

Le Petit Conservatoire de Danse remercie chaleureusement les familles, les bénévoles, les partenaires et les collectivités qui contribuent, année après année, à faire vivre cette belle aventure artistique.



- www.petitconservatoire.fr
- petitconservatoire@hotmail.fr
- 06 88 38 41 61

LES ASSOCIATIONS EN ACTION

UN 1^{ER} ÉVÈNEMENT POUR FORCES PARTAGÉES

Le samedi 8 août 2026, l'association **Forces Partagées – Inclusion & Solidarité** a organisé son premier événement à Vétraz-Monthoux.

Cette première journée a réuni de nombreuses personnes venues découvrir l'association, participer aux différentes activités et soutenir son projet, dans une ambiance conviviale et solidaire. Plusieurs bénévoles, reconnaissables notamment grâce aux tee-shirts de l'association, étaient également présents pour participer à l'organisation et au bon déroulement de la journée.

La présidente et fondatrice de l'association, **Aminata Seydi Mballo**, a pris la parole pour présenter l'histoire de *Forces Partagées*, les raisons de sa création et son premier grand objectif. À la suite de son discours, plusieurs personnes présentes ont également souhaité prendre la parole pour partager quelques mots et témoigner de leur soutien, donnant lieu à des moments particulièrement émouvants.

Au cours de la journée, différentes ventes ont permis de contribuer aux fonds de l'association. Plusieurs dons ont également été reçus afin de soutenir son objectif de voyage au Sénégal.

Ce voyage constitue une première étape importante du projet de *Forces Partagées*. L'objectif est d'aller à la rencontre de personnes en situation de handicap au Sénégal, de les écouter, d'échanger avec elles et de mieux comprendre leurs besoins. L'association souhaite ensuite pouvoir partager cette réalité et réfléchir aux actions concrètes qui pourront être mises en place pour leur apporter un soutien adapté.

Après la réussite de ce premier événement, **Forces Partagées – Inclusion & Solidarité** souhaite continuer à organiser régulièrement des événements et des actions afin d'avancer, étape par étape, vers cet objectif.

L'association remercie chaleureusement les bénévoles, les participants, les donateurs ainsi que toutes les personnes qui ont contribué, avant et pendant l'événement, à la préparation et à la réussite de cette première journée. Elle remercie également la **mairie de Vétraz-Monthoux** pour avoir permis l'organisation de cet événement ainsi que pour la mise à disposition du lieu et du matériel nécessaire.

Le discours de la présidente ainsi que les témoignages des personnes ayant pris la parole pendant l'événement peuvent être retrouvés sur les réseaux sociaux officiels de l'association et sur son site internet.

Ce premier événement marque le début d'une nouvelle étape pour Forces Partagées – Inclusion & Solidarité.



i @fpartagees@gmail.com
 Facebook : Forces Partagées
 TikTok : @forcespartagees
 Instagram : @forces_partagee
 07 75 86 93 84
 Forces Partagées sur HelloAsso



KIDS MENTAL+ : LA BOXE THÉRAPIE AU SERVICE DE LA SANTÉ MENTALE DES ENFANTS



i www.fighting-training-center.fr/boxe
 @contact@fighting-training-center.fr
 06 77 03 82 01

Vétraz-Monthoux, le 16 juin 2026 – Déclarée « Grande cause nationale 2025 », la santé mentale est un sujet majeur qui concerne l'ensemble de la population : un Français sur quatre sera confronté à un trouble mental au cours de sa vie. Face à ce constat, Pascal Pastor, ancien champion du Monde et d'Europe de kickboxing, a élaboré « Kids Mental+ ». Ce programme sur-mesure de boxe thérapie, conçu pour accompagner les enfants de 7 à 12 ans, est une grande première sur la commune de Vétraz-Monthoux.



 www.association-imagine.fr
 association.imagine@laposte.net
 06 79 06 74 40

IMAGINE : LE THÉÂTRE QUI RASSEMBLE

Une association au service de la culture... et de la solidarité

À Vétraz-Monthoux, *Imagine* est une association de théâtre qui réunit des passionnés autour d'une même envie : partager le plaisir de la scène, transmettre cette passion aux plus jeunes et soutenir les associations locales.

Tout au long de l'année, l'association fait vivre le théâtre grâce à sa troupe adulte Les Toqués, à ses ateliers destinés aux adolescents et, dès cette année, à un nouveau stage pour les plus jeunes.

LES TOQUÉS : une troupe engagée

Chaque saison, la troupe adulte *Les Toqués* crée un nouveau spectacle présenté lors de plusieurs représentations entre avril et juin. Au-delà du plaisir de jouer, la troupe organise des représentations au profit d'associations locales grâce à une participation « au chapeau ».

Les associations soutenues :

- Les Toits Bleus
- Au Rendez-vous des Genka
- CSO
- Le Mur de la Frontière
- Annemasse sports handicap
- Les Fées roses du CHAL

Une belle façon de mettre le théâtre au service de la solidarité.

Les ateliers THÉÂTRE ADOS (11 à 18 ans)

Imagine propose des ateliers théâtre destinés aux jeunes de 11 à 18 ans, répartis en deux groupes et animés par Samuel Hengbart et Ana Delgado :

- le groupe des 11-14 ans est animé par Ana Delgado
- le groupe des 15-18 ans est animé par Samuel Hengbart

Une approche innovante pour la gestion des émotions

« Comment traiter les troubles majeurs du comportement chez les enfants âgés de 7 à 12 ans ? Les difficultés dans le rapport aux autres, la gestion des émotions, le manque de résilience, le déficit de confiance en soi ou encore le respect de l'autorité en sont des exemples flagrants », témoigne Pascal Pastor.

Diplômé d'État dans le domaine du sport, certifié en thérapie complémentaire et praticien déclaré auprès du médecin cantonal de Genève, cet éducateur sportif « sport santé et bien-être » a décidé d'agir.

Pour accompagner au mieux les enfants touchés par ces difficultés, il a imaginé « Kids Mental+ », un programme spécifique basé sur :

- La **boxe thérapie** (alliance du sport et du bien-être psychologique infantile).
- La **Reprogrammation Neuro-Posturale (RNP)**.

Les ateliers se déroulent deux lundis par mois, de septembre à juin :

- Improvisation
- Expression corporelle
- Création de personnages
- Travail de la voix
- Confiance en soi
- Spectacle de fin d'année

Nouveauté 2026 : stage de théâtre pour les 7-10 ans

Pendant les vacances d'automne, *Imagine* proposera un stage théâtre de deux jours destiné aux enfants de 7 à 10 ans : **les 22 et 23 octobre**.

Animé par **Nathalie Andrier** et **Martine Sache**, membres de la troupe des Toqués, ce stage permettra aux enfants de découvrir le théâtre de manière ludique grâce à des jeux d'expression, des improvisations et de nombreuses activités créatives.

Une nouvelle aventure théâtrale se prépare...

Après le succès de notre dernière représentation de la comédie « *Du sang dans le potage* », la troupe des Toqués est déjà de retour en répétition pour préparer une toute nouvelle comédie. Nous avons le plaisir de vous donner d'ores et déjà rendez-vous les **10 et 11 avril 2027** à la salle Albert-Roguet de Vétraz-Monthoux pour découvrir cette nouvelle création.

Inscriptions

Pour les « **Ateliers théâtre ados** » (11-18 ans) et « **Stage théâtre** » des 22 et 23 octobre (7-10 ans), inscription directement en ligne sur :

www.association-imagine.fr

Un suivi pluridisciplinaire et sur-mesure

Le programme propose un accompagnement global avec un suivi pluridisciplinaire, à raison d'une séance d'une heure par semaine. Cette approche innovante a déjà fait ses preuves dans l'Hexagone et est aujourd'hui largement répandue dans le sport de haut niveau pour le soutien mental des athlètes.

Ce programme spécifique a également la flexibilité d'être adapté pour :

- Les clubs sportifs
- Les écoles
- Les centres d'animation et de loisirs
- Divers établissements médico-sociaux

Inscriptions et informations

Pour en savoir plus ou inscrire votre enfant au programme « Kids Mental+ », rendez-vous sur :

www.fighting-training-center.fr/boxe

UN CHAMPIONNAT DU MONDE À VÉTRAZ-MONTHOUX



VÉTRAZ-MONTHOUX ENTRE DANS L'HISTOIRE DU CYCLISME MONDIAL !

C'est avec une grande fierté que la commune de Vétraz-Monthoux s'associe à un événement sportif d'envergure internationale.

Du 24 août au 5 septembre 2027, la France accueillera les **Championnats du Monde UCI 2027**, le plus grand rendez-vous cycliste jamais organisé. Pour la première fois, 20 Championnats du Monde seront réunis au sein d'une même manifestation, rassemblant l'ensemble des disciplines du cyclisme : route, VTT, BMX, piste, gravel, para-cyclisme, et bien d'autres encore.

Pendant 13 jours, la Haute-Savoie deviendra le cœur battant du cyclisme mondial, accueillant les plus grands athlètes internationaux dans une ambiance sportive et festive exceptionnelle.

À cette occasion, Vétraz-Monthoux aura l'honneur d'accueillir le **Championnat du Monde de Polo-Vélo**, une discipline spectaculaire alliant technicité, agilité et intensité, qui promet d'offrir un spectacle inédit au public.

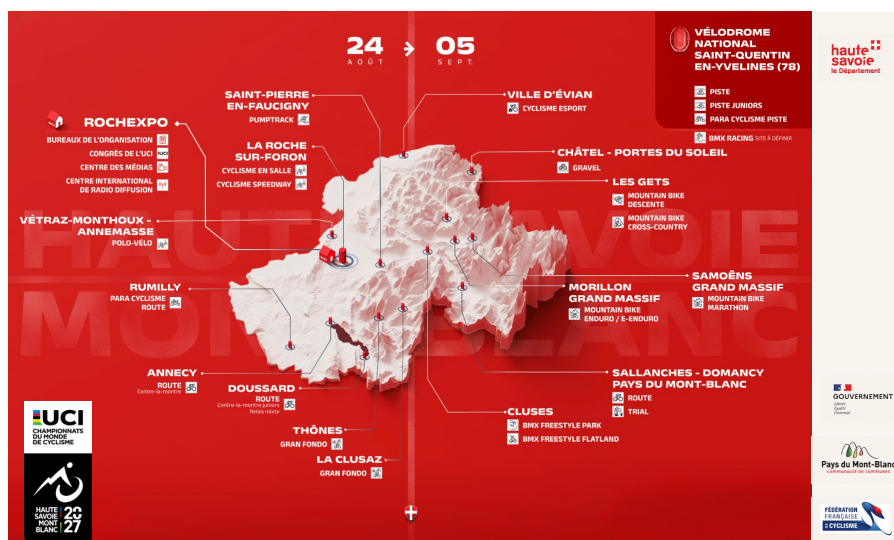
Le Polo-Vélo est né en Irlande dans les années 1890, à l'initiative de pratiquants de polo souhaitant retrouver les sensations de leur sport sans recourir aux chevaux. Rapidement, la discipline s'est développée avec ses propres règles, équipements et compétitions dédiées.

Reconnu par l'UCI depuis 2001, le Polo-Vélo rassemble aujourd'hui une communauté de passionnés à travers le monde et figure parmi les disciplines émergentes du programme des Championnats du Monde de Cyclisme UCI Haute-Savoie 2027.

Que ce soit pour les joueurs ou pour les spectateurs, le polo-vélo offre un spectacle aussi intense que spectaculaire. Les compétitions se déroulent dans une ambiance conviviale et animée.

Cet événement constitue une reconnaissance majeure pour notre territoire et une formidable opportunité de rayonnement pour la commune, bien au-delà de ses frontières.

Rendez-vous les 24, 25 & 26 août 2027 pour vivre ensemble un moment historique !



UNE VILLE EN MOUVEMENT

LA RÉSIDENCE L'OURASI SORT ENFIN LA TÊTE DE L'EAU

Mercredi 27 mai, nous avons eu le plaisir d'inaugurer la résidence *L'Oursi* à Vétraz-Monthoux, en présence des partenaires du projet, des élus et des futurs habitants.

Située route de Taninges, à proximité immédiate des écoles, des commerces et des transports, cette nouvelle opération portée par la SA MONT-BLANC vient renforcer l'offre de logements accessibles sur notre commune.

Quelques chiffres clés :

- 17 logements locatifs sociaux
- 3 T2, 9 T3, 4 T4 et 1 T5
- Chaque logement dispose d'un balcon ou d'une terrasse, d'une cave et d'un garage en sous-sol
- Une opération financée avec le soutien de l'État, du Département, d'Annemasse Agglo et d'Action Logement.

Ce projet a également été marqué par un important défi technique : alors que le chantier touchait à sa fin en 2019, des remontées de nappes ont nécessité une reprise intégrale du sous-sol. Après plusieurs années d'expertises et de travaux, la persévérance de l'ensemble des acteurs a permis d'aboutir à cette belle réalisation.

Avec cette inauguration, SA MONT-BLANC compte désormais 160 logements locatifs sociaux à Vétraz-Monthoux, contribuant concrètement à répondre aux besoins en logement des habitants et à favoriser la mixité sociale sur notre territoire.

Merci à l'ensemble des partenaires, entreprises, équipes techniques et institutionnelles mobilisés pour faire aboutir ce projet au service des habitants.



DYNAMISATION DU CENTRE-BOURG EN BONNE VOIE



Vendredi 24 avril, les partenaires du chantier du Centre-Bourg de la résidence *Montezia*, étaient réunis à l'occasion d'une cérémonie dédiée au futur programme immobilier.

Un projet structurant porté par une vision claire :

- Développer près de 1000 m² de commerces pour dynamiser le centre-bourg ;
- Créer des lieux de vie, de rencontres et de services dans un cadre apaisé et accessible ;
- Proposer une nouvelle offre de logements grâce au Bail Réel Solidaire, pour faciliter l'accès à la propriété.

Déjà, près de 70 % des surfaces commerciales sont réservées : preuve de l'attractivité et du dynamisme de la commune.

La municipalité a salué l'engagement de tous : partenaires, entreprises, agents municipaux et élus, qui contribuent à faire de ce projet une réussite collective.

Commerces, logements, pôle santé, équipements publics... tout un écosystème prend forme.

Une ambition forte : faire du cœur de ville un lieu vivant, convivial et tourné vers l'avenir.



INVASION DU SCARABÉE JAPONAIS EN EUROPE

Un foyer de scarabée japonais a été identifié durant l'été 2025 à Genève. Trois communes d'Annemasse Agglo se situent dans la zone tampon délimitée par les autorités autour de cette découverte, sur une partie de leur territoire : **Machilly, Ville-la-Grand et Ambilly**. L'arrêté préfectoral du 13/08/2025 précise cette zone tampon et les actions à mettre en place. Ce petit insecte provoque des **dégâts considérables sur la végétation** dans les pays où il s'est installé. Une **mobilisation de toutes et tous est nécessaire** pour lutter efficacement contre cette nouvelle espèce exotique envahissante.

Qu'est-ce que le Scarabée japonais ?

Le Scarabée japonais est un petit coléoptère de la taille d'un grain de café (8 à 12 mm). Il se reconnaît à son **thorax vert luisant**, ses **élytres brun cuivré** et ses **touffes de poils blancs** sur les côtés qui lui donnent un effet rayé.

Son cycle de vie

- **Juin à septembre** : les adultes sont visibles et consomment de grandes quantités de végétaux (arbres, arbustes...).
- **Août** : les femelles pondent directement dans la terre, en privilégiant les terrains irrigués.
- **Automne et hiver** : les larves se développent dans le sol à 5 à 30 cm de profondeur, en se nourrissant des racines des graminées (pelouses, terrains de sport...).
- **Fin de l'hiver** : les larves se transforment en nymphes pour émerger en juin sous forme adulte.

Pourquoi est-il problématique ?

Le scarabée japonais (*Popillia japonica*) est classé parmi les **organismes de quarantaine prioritaires** par la réglementation européenne sur la santé des végétaux (règlement UE 2019/2072), en raison de son caractère invasif et de ses impacts sur les territoires envahis.

Il s'attaque à **plus de 300 espèces de plantes** alimentaires, forestières ou ornementales, parmi lesquelles la vigne, les arbres fruitiers et les gazons. Les impacts écologiques et économiques de sa propagation en Europe sont donc très importants. Au Japon, il est régulé par ses prédateurs naturels, qui n'existent pas sur notre territoire.

Il n'a cependant **aucun impact sur la santé humaine**.



Adoptons les bonnes pratiques, pas le moustique!



SE PROTÉGER DU MOUSTIQUE TIGRE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS ET DE CHACUN

LE SAVIEZ-VOUS ?

- IL VIT DANS UN RAYON DE 150 M
- IL EST PLUS PETIT QU'UNE PIÈCE DE 1 CENTIME D'€ (5 mm)
- IL EST RAYÉ NOIR ET BLANC
- IL CRIE DES NUISANCES AU QUOTIDIEN
- LA FEMELLE PEUT PONDRE JUSQU'À 200 ŒUFS
- IL PEUT TRANSMETTRE la dengue, le chikungunya ou le Zika dans certaines conditions

LA LUTTE CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE CONTINUE !

Détecté pour la première fois en 2012, le moustique tigre est désormais implanté dans les 12 départements. Avec 1 328 communes colonisées en Auvergne-Rhône-Alpes (contre 1 192 en 2024), c'est près de 80% de la population qui est exposée au moustique tigre.

Au-delà des nuisances qu'il génère au quotidien, le moustique tigre peut transmettre des virus comme la dengue, le chikungunya ou le Zika lors d'une simple piqûre. La transmission peut être rapide : le moustique pique plusieurs fois au cours de sa vie, favorisant la circulation des virus.

Chaque année, pour limiter son implantation et prévenir le risque de transmission des arbovirus dont il peut être le vecteur, l'ARS met en place une surveillance renforcée du 1er mai au 30 novembre.

Comment éviter de se faire piquer chez soi ?

Le moustique tigre se développe dans de faibles quantités d'eau. Tout objet peut servir de lieu de ponte : coupelles de pots de fleurs, arrosoirs, jouets, récupérateurs d'eau de pluie, piscines non entretenues ou encore encombrants. Le moustique tigre vit dans un périmètre d'environ 150 mètres autour du lieu de ponte.

Pour limiter sa présence, il est essentiel d'agir à la source en supprimant les lieux de ponte.

L'ARS Auvergne-Rhône-Alpes recommande d'adopter trois gestes simples et essentiels :

- Ranger les objets pouvant retenir l'eau
- Vider régulièrement tous les contenants dans lesquels l'eau s'accumule
- Couvrir les réserves d'eau

Comment agir chez vous et dans votre quartier ?

1 CHEZ VOUS, APRÈS LA PLUIE ET AVANT UNE ABSENCE

- RANGÉ OU VIDÉZ LES CONTENANTS OÙ L'EAU PEUT S'ACCUMULER**
 - ✓ coupelle, seau, arrosoir, brouette
 - ✓ jouet d'enfants, gamelle pour animaux
 - ✓ terrasse sur plots, pied de parasol

ENTRETIENEZ VOS PISCINES



GÉREZ LES EAUX DE PLUIE

- ✓ vérifiez l'écoulement des gouttières
- ✓ couvrez les récupérateurs d'eau de pluie
- ✓ entretenez votre pompe de relevage

2 AUTOUR DE VOUS SENSIBILISEZ VOS VOISINS ET PROCHES

C'est l'action collective qui rendra vos gestes encore plus efficaces!

C'est quelques minutes seulement par semaine, entre avril et octobre!

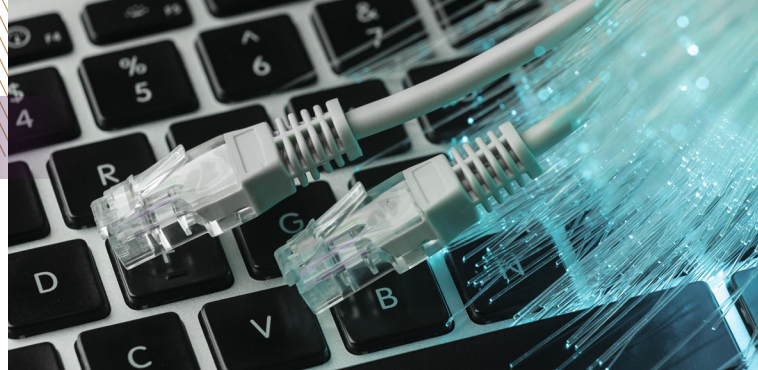


Retrouvez toutes les bonnes pratiques et outils pour vous aider sur agirmoustique.fr





FIN DE LA 3G



CUIVRE, 2G, 3G : CE QU'IL FAUT SAVOIR POUR NE PAS ÊTRE COUPÉ!

Deux chantiers de modernisation des réseaux de télécommunications concernent notre commune : la fermeture progressive du réseau cuivre (téléphonie fixe et ADSL), déjà engagée, et l'arrêt des réseaux mobiles 2G puis 3G, à partir de septembre 2026. Voici l'essentiel à retenir pour ne pas être pris de court.

L'arrêt des réseaux mobiles : 2G, puis 3G

L'ensemble des opérateurs mobiles leurs réseaux : la 2G, technologie apparue dans les années 1990 pour les appels et les SMS, va progressivement s'arrêter au profit de la 4G et de la 5G, plus performantes et moins énergivores. Sur Annemasse Agglo, la 2G doit avoir totalement disparu du réseau en France métropolitaine fin décembre 2026. La 3G suivra dans un second temps, entre fin 2028 et fin 2029.

Pour la grande majorité des habitants, cette évolution ne changera rien : les smartphones actuels basculent automatiquement en 4G. Seuls les téléphones n'affichant que « 2G », « E » ou « EDGE » dans leurs paramètres réseau, souvent d'anciens modèles ou des téléphones « à touches », cesseront de fonctionner et devront être remplacés.

Un point mérite une attention particulière : de nombreux équipements du quotidien communiquent eux aussi via une carte SIM 2G, sans que cela soit toujours visible.

- les téléalarmes d'ascenseur, qui permettent d'appeler les secours en cas de panne. Un décret du 4 mars 2026 impose désormais leur vérification régulière et leur remplacement s'ils fonctionnent encore en 2G ou 3G ;
- les systèmes d'alarme et de télésurveillance de logements, commerces ou bâtiments publics ;
- les dispositifs de téléassistance (bracelets, médaillons) utilisés par les personnes âgées ou fragiles ;
- certaines caméras de vidéosurveillance, bornes de parking ou portails automatiques.

Nous invitons les copropriétés, bailleurs, commerçants et gestionnaires d'établissements du territoire à se rapprocher dès maintenant de leurs prestataires

(ascensoriste, société de télésurveillance, opérateur de téléassistance) pour vérifier la compatibilité de leurs équipements et, si nécessaire, planifier leur remplacement avant la coupure.

En cas de doute sur votre situation personnelle, vous pouvez contacter votre opérateur téléphonique ou vous rendre dans l'une de leurs agences. Pour toute question sur les équipements collectifs de votre immeuble, rapprochez-vous de votre syndic ou de votre bailleur.

Plus d'informations : reseaux.orange.fr, ou www.arcep.fr

La fermeture du réseau cuivre (téléphone fixe, ADSL)

Depuis plusieurs années, le réseau cuivre permet d'assurer les services de téléphonie fixe et d'accès à internet (ADSL). Avec l'évolution des usages numériques et le déploiement massif de la fibre optique, ce réseau historique est progressivement remplacé.

Orange, opérateur d'infrastructures, organise sa fermeture progressive partout en France. Cette transition doit permettre de généraliser l'utilisation de réseaux plus performants, plus fiables et mieux adaptés aux besoins actuels et futurs des habitants, des entreprises et des services publics.

La fermeture du réseau cuivre se déroule en deux étapes :

- la fermeture commerciale : il n'est plus possible de souscrire de nouveaux abonnements utilisant le réseau cuivre (ADSL ou téléphonie fixe classique). Les abonnements existants continuent toutefois de fonctionner jusqu'à la fermeture technique ;
- la fermeture technique : le réseau cuivre est définitivement arrêté. Les services qui reposaient encore sur cette technologie cessent alors de fonctionner et doivent avoir été

remplacés par une solution alternative, principalement la fibre optique.

Pour la majorité des habitants déjà raccordés à la fibre, aucun changement majeur n'est à prévoir.

En revanche, les personnes qui utilisent encore :

- une connexion internet en ADSL ;
- une ligne téléphonique fixe utilisant encore le réseau cuivre ;
- certains équipements connectés utilisant une ancienne ligne téléphonique (alarme, télésurveillance, fax, dispositifs spécifiques...);

devront anticiper cette évolution et contacter leur opérateur afin de trouver une solution adaptée. La principale évolution sera le passage vers une connexion en fibre optique, qui permet des débits internet plus importants, une meilleure qualité de connexion et une technologie plus adaptée aux nouveaux usages numériques (télétravail, visioconférences, services en ligne, objets connectés...).

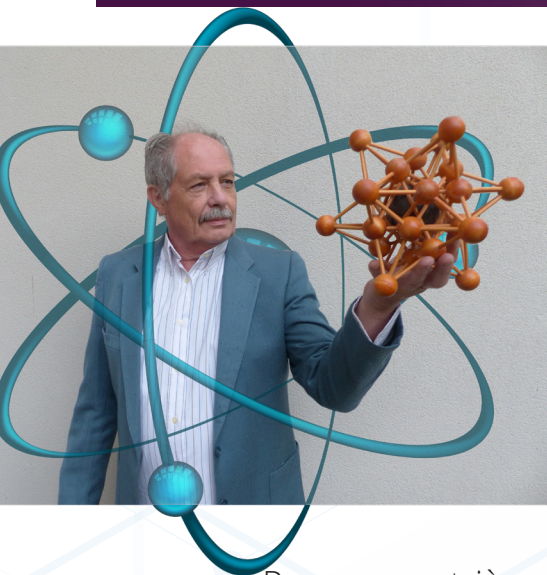
Que faire si vous utilisez encore le réseau cuivre ?

- Vérifiez si votre adresse est éligible à la fibre optique.
- Contactez votre opérateur télécom pour organiser votre migration vers une offre adaptée.
- Anticipez le changement si vous utilisez des équipements particuliers (alarme, téléassistance, systèmes professionnels...).

Il est recommandé de ne pas attendre la date de fermeture technique pour effectuer cette transition, afin d'éviter toute interruption de service.

Plus d'informations

- Sur l'arrêt de la 2G / 3G : reseaux.orange.fr ou www.arcep.fr
- Sur la fermeture du réseau cuivre : <https://www.orange.com/fr/nos-actualites/adieu-cuivre-bonjour-tres-haut-debit>



POURQUOI LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE EST-ELLE UN INVESTISSEMENT POUR NOTRE AVENIR ?

La recherche scientifique est un processus méthodique et rigoureux qui vise à produire de nouvelles connaissances, à comprendre des phénomènes et à résoudre des problèmes complexes en s'appuyant sur l'observation, l'expérimentation et l'analyse critique.

Pour ce quatrième volet consacré à la science, intéressons-nous aux

DÉCOUVERTES D'AUJOURD'HUI QUI CONSTRUISSENT DÉJÀ LE MONDE DE DEMAIN.

Que serait notre quotidien sans la recherche scientifique ?

Pas de GPS pour nous guider sur la route, pas d'IRM pour aider les médecins à établir un diagnostic, pas de téléphones intelligents, pas d'Internet tel que nous le connaissons, ni de panneaux solaires toujours plus performants.

Nous utilisons chaque jour les résultats de la recherche scientifique sans même nous en rendre compte.

Pourtant, derrière chacun de ces objets ou de ces services se cachent parfois des dizaines d'années de travail, de réflexion, d'expériences et de découvertes. Bien avant qu'une innovation n'arrive entre nos mains, des femmes et des hommes ont consacré une partie de leur vie à répondre à une simple question : « Pourquoi ? » ou « Comment ? ».

Contrairement à ce que l'on imagine parfois, la recherche scientifique ne consiste pas d'abord à fabriquer de nouveaux produits ou de nouvelles machines.

Sa première mission est de **comprendre**. Comprendre comment fonctionne notre corps, la matière, la nature ou encore l'Univers. Car ce n'est qu'en comprenant les phénomènes que l'on peut ensuite imaginer des solutions nouvelles.

Pour comprendre un phénomène complexe, les scientifiques procèdent souvent comme un mécanicien qui démonte entièrement un moteur afin de comprendre le rôle de chacune de ses pièces avant de le remonter et de l'améliorer.



En science, cette démarche consiste à observer, expérimenter, mesurer, vérifier puis relier toutes ces informations pour construire progressivement une connaissance fiable.

Cette recherche demande parfois de nombreuses années. Certaines découvertes mettent même plusieurs décennies avant de trouver une application concrète. Pourtant, pendant cette période, les chercheurs ne restent pas immobiles. Pour progresser, ils inventent de nouveaux instruments de mesure, développent des logiciels plus performants, conçoivent des matériaux innovants, créent des détecteurs toujours plus précis ou imaginent de nouvelles méthodes d'analyse.

Ces outils, conçus pour répondre à des questions scientifiques, trouvent souvent très rapidement leur place dans notre vie quotidienne.



Les appareils d'imagerie médicale en sont un excellent exemple. Les progrès réalisés en physique, en électronique et en informatique ont permis le développement de la radiographie numérique, du scanner, de l'IRM ou encore de la médecine nucléaire.

Aujourd'hui, ces technologies permettent de diagnostiquer de nombreuses maladies plus tôt, avec davantage de précision et souvent sans intervention chirurgicale.



Le même phénomène s'observe dans bien d'autres domaines. Les satellites améliorent les prévisions météorologiques et la navigation par GPS.



Le même phénomène s'observe dans bien d'autres domaines. Les satellites améliorent les prévisions météorologiques et la navigation par GPS.

Les recherches sur les matériaux permettent de concevoir des batteries plus performantes. Les progrès de l'informatique et des télécommunications rendent possibles Internet, les smartphones et de nombreux services numériques que nous utilisons chaque jour. Derrière chacun de ces progrès se cache une longue chaîne de découvertes scientifiques qui, à l'origine, n'avaient pas toujours pour objectif de créer ces applications.

Ainsi, lorsqu'une société investit dans la recherche scientifique, elle ne prépare pas seulement les découvertes de demain. Elle développe également des connaissances, des technologies et des compétences qui amélioreront progressivement la santé, les transports, les communications, l'énergie, la protection

de l'environnement et bien d'autres aspects de notre quotidien.

La recherche scientifique est donc bien plus qu'une activité réservée aux laboratoires. Elle représente un investissement collectif dans notre avenir. Les connaissances acquises aujourd'hui deviendront les innovations de demain.

Les découvertes qui amélioreront la vie de nos enfants et de nos petits-enfants sont peut-être déjà en train de naître, discrètement, dans un laboratoire quelque part dans le monde.



L'ÉCHO DU CONSEIL ... LES DERNIÈRES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN BREF

Pour plus de précisions, vous pouvez consulter le site internet de la commune.

Délibération n° 2026.002 Lieu-dit « La Côte-Nord », acquisition des parcelles A522, A523, A524 et A525

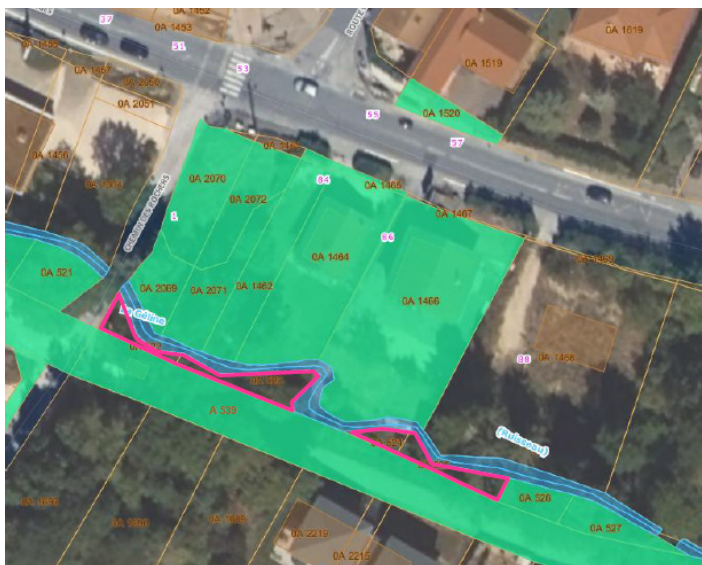
La commune est propriétaire des parcelles A526, A527 et A539, situées au Sud de La Géline, au lieu-dit « La Côte-Nord ». Ces parcelles correspondent à l'emprise de la Voie Verte d'Agglomération et aux abords de la Géline, qui sont classés au PLU en zone Ne (secteur de gestion et de développement des équipements publics et/ou d'intérêt collectif) et également grevées d'un emplacement réservé dont l'objectif est l'aménagement d'une voie mixte piéton/cycle et des abords de la Géline entre le carrefour du Livron et le groupe scolaire Françoise DOLTO.

Sur l'emprise des abords de la Géline, il subsiste à ce jour quatre parcelles non maîtrisées par la commune : Les parcelles A522 (30m²) et A523 (55m²) appartenant à Madame Joelle BOUCHET, la parcelle A524 (20m²) appartenant à Madame Catherine DEREMBLE et la parcelle A525 (35m²) appartenant à Madame Monique ROSSET.

Monsieur le maire a adressé à chacun des propriétaires une proposition d'achat au prix de 1,50 € le m², soit :

- 127,50 € pour les parcelles A522 et A523,
- 30 € pour la parcelle A524,
- 52,50 € pour la parcelle A525.

Cette proposition a été acceptée par les trois propriétaires.



Délibération n° 2026.016 Convention Collège LA GELINE

La commune de Vétraz-Monthoux, dans le cadre de sa politique éducative et de prévention à destination des adolescents, souhaite renforcer les coopérations locales autour de l'accompagnement des collégiens du territoire.

La présente convention a pour objet de formaliser un partenariat entre la commune et le collège de la Géline, permettant l'intervention du service jeunesse communal « L'Îlot Ados » au sein de l'établissement. Ce partenariat vise à proposer des actions socio-éducatives favorisant l'engagement des jeunes, le développement de leurs compétences psycho-sociales, ainsi que la prévention des situations de décrochage ou d'isolement.

Les actions mises en œuvre s'inscrivent dans une logique de continuité éducative entre le temps scolaire et le temps libre, en lien étroit avec les équipes éducatives du collège.

La convention définit les modalités d'intervention, les responsabilités de chaque partie et les conditions d'évaluation du dispositif pour l'année scolaire 2025-2026.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité.

Délibération n° 2026.0176 Octroi d'une subvention à Monsieur Nathan COIGNY dans le cadre de sa participation aux Championnats de France de ski 2026

Monsieur Nathan COIGNY, habitant de la commune et sportif de haut niveau, skieur, a présenté une demande de subvention dans le cadre de sa participation aux Championnats de France de ski en 2026.

Cette participation constitue une opportunité de valorisation du sport et du rayonnement territorial et présente un intérêt pour la collectivité de soutenir les sportifs engagés dans des compétitions nationales.

La collectivité souhaitant encourager la pratique sportive et l'excellence sportive, notamment en participant aux frais engendrés par la préparation et la participation à une telle compétition (entraînements, déplacements, matériel), il est proposé au Conseil Municipal d'accorder une subvention d'un montant de 600 € à Monsieur Nathan COIGNY, en soutien à sa participation aux Championnats de France de ski 2026.

Délibération n° 2026.050
Projet de réhabilitation de
l'ancien groupe scolaire René CASSIN
- Approbation du projet -
marché de maîtrise d'œuvre :
désignation des trois candidats admis
à transmettre leur offre (marché n°2517)

Considérant que dans le cadre de son développement démographique et pour poursuivre la dynamisation de son Centre-Bourg, la commune de Vétraz-Monthoux souhaite accroître son offre de services en matière de santé, loisirs et petite enfance avec la création d'un cabinet médical, d'une école de musique ainsi que d'une crèche de 45 places et d'un Relais Petit Enfant (RPE) en centre-bourg ;

Considérant que la commune dispose des bâtiments de l'ancien groupe scolaire René Cassin, vacants depuis fin 2025, puisque les écoles et la restauration scolaire ont déménagé dans un nouveau groupe scolaire à la rentrée 2025 ;

Considérant qu'il convient de réhabiliter les bâtiments existants afin d'aménager les différents équipements en leur sein. La restructuration fonctionnelle du bâti doit être complétée par une rénovation énergétique des bâtiments. Ces derniers seront raccordés au réseau de chaleur urbain récemment déployé sur la commune par le SYANE ;

Considérant que la commune a fait appel à un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour concrétiser son projet. Missionné fin 2024, ce dernier a pour mission d'aider le porteur de projet dans le choix et la programmation des travaux à réaliser. De l'assistance au montage de l'opération et à la définition des besoins, jusqu'à l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre. L'enveloppe prévisionnelle des travaux est estimée à 3 895 000,00 € HT incluant la rénovation énergétique du bâtiment et l'extension nécessaire à l'accueil d'une crèche de 45 berceaux ;

Considérant l'avis d'appel public à la concurrence publié au BOAMP le 31/12/2025, au JOUE le 31/12/2025, et la mise à disposition du DCE sur la plateforme de dématérialisation www.mp74.fr le 31/12/2025 ;

Considérant la date limite de remise des offres fixée initialement au 02/02/2026 à 12h00 ;

Considérant la modification de la date limite de remise des offres au 16/02/2026 à 12h00, publiée au BOAMP le 26/01/2026, et au JOUE le 26/01/2026 ;

Considérant que 69 plis ont été réceptionnés dans les délais, dont 8 remplacés ;

Considérant que la décision de la Commission d'Appel d'Offres désignant les trois candidats admis à transmettre leur offre est intervenue le 14 avril 2026 à 18h ;

La CAO a donné son avis sur le choix des trois admis à présenté une offre ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 32 voix pour et 1 abstention (GUGLIOTTA Valérie).

Délibération n° 2026.037
Vente aux enchères publiques
du fonds de commerce « SARL CLEOFA »,
situé 2 Les Places 74100 Vétraz-Monthoux :
Autorisation donnée à M. le Maire pour enchérir

Par jugement du 13 février 2026, le tribunal de commerce de Thonon a prononcé la liquidation judiciaire de la société CLEOFA, qui exploitait l enseigne « L'EFFET VRAC » dans des locaux appartenant à la commune situés 2 Les Places, dans la résidence « Les Aquarelles ».

En conséquence de cette liquidation, le fonds de commerce du magasin « L'EFFET VRAC » exploité dans les locaux donnés à bail par la commune de Vétraz-Monthoux, va être mis aux enchères publiques. La Selarl « LEX ENCHERES », commissaires de justice associés a été commis pour procéder à la vente organisée sur place le vendredi 17 avril 2026 à 14H30.

La mise à prix est fixée à 40 000€ (avec possibilité de baisse du quart et de la moitié) et porte sur :

- les éléments incorporels du fonds de commerce (l'enseigne, le nom commercial, la clientèle, l'achalandage et le droit au bail) à concurrence de 60%,
- les éléments corporels (objets et matériels de commerce servant à l'exploitation) à concurrence de 40%.

Le cahier des charges de la vente, établi par le Commissaire-priseur judiciaire chargé de la vente, est annexé à la présente.

Il est rappelé que la commune est également propriétaire des trois autres locaux commerciaux situés aux Places et que dans le cadre de sa politique de dynamisation du centre-bourg, elle a récemment acheté sept surfaces commerciales au sein de la résidence « Le Montézia », située en face de la résidence « Les Aquarelles ».

Compte-tenu de cela et de l'intérêt stratégique que représente ce commerce pour la commune, Monsieur Le Maire demande au conseil municipal de bien vouloir l'autoriser à se porter acquéreur, au nom et pour le compte de la commune de Vétraz-Monthoux, du fonds de commerce mis aux enchères publiques. Le montant maximum de l'enchère sera à déterminer en séance.

Le montant établi le jour de la vente sera immédiatement restitué à la commune si celle-ci n'est pas déclaré adjudicataire, ou dans le cas contraire, directement imputée sur le montant de l'adjudication augmenté des frais.

Il est précisé au conseil municipal qu'à l'issue de cette séance, Madame la Trésorière fournira une attestation à Monsieur le Maire, ce qui lui permettra de participer à la vente.

Vu le Code des Collectivités Générales et notamment l'article L.2241-1,

Considérant que la commune souhaite garder la maîtrise de l'activité de son local commercial situé 2 Les Places pour accompagner la dynamisation du centre-bourg,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 27 voix pour et 5 abstentions (LEVET Serge, SALAME Marie-Lise, LATTANZIO Katia, MANDON Martine, ANDRIER Nathalie)

ARTICLE 1 :AUTORISE Monsieur Le Maire à enchérir pour le compte de la commune à l'occasion de la vente aux enchères publiques du fonds de commerce CLEOFA, qui se tiendra le vendredi 17 avril 2026 à 14H30 sur place, selon les modalités prévues au cahier des charges annexé à la présente,

ARTICLE 2 :AUTORISE d'autoriser Monsieur Le Maire à soutenir une enchère dans la limite de 100 000 € (cent mille euros),

ARTICLE 3 :AUTORISE Monsieur Le Maire à signer tous documents afférents à cette mise aux enchères.

VÉTRAZ-MONTHOUX S'ENGAGE : UNE COMMUNE QUI SAUVE

Face aux crises, chacun peut devenir un acteur de la sécurité de tous. Inondations, épisodes climatiques extrêmes, accidents du quotidien ou urgences médicales : les risques évoluent et nous rappellent qu'une commune résiliente se construit autant par l'action des services publics que par l'engagement de ses habitants.

C'est dans cet esprit que Vétraz-Monthoux a choisi d'adhérer à la charte « **Votre Commune qui Sauve** », portée par la *Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France*. Cette démarche traduit une volonté simple : faire de la prévention, de la solidarité et des gestes qui sauvent une véritable culture partagée.

Un engagement concret pour notre commune

En rejoignant cette charte, la municipalité s'engage à développer cinq grandes actions au service des habitants :

- Encourager le volontariat en facilitant l'engagement des sapeurs-pompiers volontaires et en valorisant leur rôle essentiel.
- Mieux protéger les habitants grâce à des équipements de secours, notamment les défibrillateurs accessibles dans les établissements recevant du public.
- Se préparer aux situations d'urgence avec des outils comme le Plan Communal de Sauvegarde et le document d'information communal sur les risques majeurs, afin que chacun sache comment réagir.
- Former aux gestes qui sauvent, parce qu'un témoin bien préparé peut sauver une vie avant l'arrivée des secours.
- Soutenir les sapeurs-pompiers et leur amicale, partenaires indispensables de la sécurité et de la vie locale.

Ces engagements viendront progressivement se traduire par des actions concrètes, des événements et des rendez-vous ouverts à tous.

« Protéger une commune, ce n'est pas seulement intervenir lorsqu'un danger survient : c'est préparer chacun à agir. Avec cette adhésion, Vétraz-Monthoux fait le choix d'une sécurité fondée sur la solidarité, la prévention et l'engagement citoyen. » Patrick Antoine, Maire de Vétraz-Monthoux.

En pratique : ce que cela change pour vous

Dans les prochains mois, les habitants seront invités à participer à plusieurs initiatives :

- des initiations gratuites aux gestes qui sauvent ;
- des actions de sensibilisation lors des temps forts de la commune ;
- des informations pour rejoindre les sapeurs-pompiers volontaires ou, à terme, la réserve communale de sécurité civile ;
- une meilleure diffusion des consignes à connaître en cas d'événement exceptionnel.

La sécurité est l'affaire de tous.

Ensemble, faisons de Vétraz-Monthoux une commune où chacun peut, un jour, faire la différence.



VÉTRAZ-MONTHOUX DANS L'AGGLO

LE TRUC. LA 1^{ÈRE} MANUFACTURE COLLABORATIVE

DE HAUTE-SAVOIE A OUVERT SES PORTES

La matériathèque de la vallée de l'Arve, ce nouveau site économique est un lieu dédié au tri, à la valorisation et au réemploi des matériaux issus du bâtiment et de l'aménagement. Carrelages, portes, fenêtres, sanitaires, luminaires : ces éléments récupérés sur des chantiers de rénovation ou de déconstruction retrouvent ici une seconde vie, accessibles à prix réduit pour les particuliers et les professionnels. Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site <https://letruc.org/>. Ce projet s'inscrit pleinement dans les politiques territoriales d'Annemasse Agglo : Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET 2020-2026), Programme Zone d'Activités Economiques (dont l'objectif de requalification des ZAE existantes), Feuille de route Économie Circulaire (2025-2027) et Plan Local de Prévention des Déchets (PLPDMA 2022-2028).

Annemasse Agglo mène une politique foncière et immobilière au service du développement économique de son territoire. La collectivité a acquis des fonciers stratégiques qu'elle a réhabilité et mis des locaux à disposition des acteurs économiques dans des conditions adaptées à leurs projets : loyers maîtrisés, baux à long terme ou précaires, travaux d'aménagement pris en charge.

Le site GPDIS à Cranves-Sales illustre la politique volontariste d'Annemasse Agglo en matière de requalification du patrimoine économique. Réhabilité et structuré en trois lots de 1 700 m² chacun, le bâtiment accueille trois activités : Lot 1 : HM2C, société de logistique Lot 2 : Centrale D, grossiste alimentaire Lot 3 : Le TRUC (Fab'Octorium), manufacture collaborative et Matériauthèque.

Depuis le printemps, la manufacture collaborative et matériuthèque *Le TRUC*, installée à Cranves-Sales dans l'ancien bâtiment GPDIS, accueille particuliers et professionnels autour du réemploi des matériaux et d'ateliers de réparation, de fabrication et de partage de savoir-faire.

Une communauté d'agglomération permet à plusieurs communes de travailler sur des sujets qui dépassent les frontières communales. En mutualisant les moyens humains, techniques et financiers, elle porte des projets d'une autre envergure et assure certains services au quotidien des habitants.



DADA PÂTISSERIE : UNE HISTOIRE DE GOÛT ET D'AMOUR

UN RÊVE DEVENU RÉALITÉ : Pendant vingt ans, Dada a accompagné des milliers de familles dans des moments d'une rare intensité. Depuis le printemps 2026, elle prolonge autrement ce lien à travers une nouvelle aventure familiale.



À deux, ils font vivre le laboratoire
comme le comptoir.

« Dada », c'est le surnom affectueux de la cheffe pâtissière. Douce, posée, courageuse et profondément aimée, elle a exercé pendant vingt ans le métier de sage-femme avec passion. Au fil des naissances, elle a partagé des moments d'émotion avec des milliers de familles.

Aujourd'hui, elle continue d'être présente, indirectement, dans les célébrations et les instants de partage. Ses pâtisseries accompagnent les retrouvailles, les fêtes et les moments qui comptent. Une autre manière de prendre soin des autres et de créer de beaux souvenirs.

Son mari et leurs enfants se sont engagés à ses côtés. L'ouverture a demandé du courage, du travail et une grande cohésion. Au cœur de la maison, un même élan réunit

la famille : l'amour et l'envie de le partager.

Côté vitrine, le parti pris est assumé : ici cohabitent la pâtisserie française et la pâtisserie orientale, chaque savoir-faire gardant pleinement son identité.

Le flan parisien fait déjà figure de spécialité maison. La vitrine se complète de madeleines, de doigts de la mariée et de nombreuses autres spécialités. Une sélection d'épicerie fine et une gamme de pain bio viennent enrichir cette offre généreuse, à découvrir au fil des envies.

Pour la pause déjeuner, Dada joue aussi la carte du salé avec des sandwiches originaux, à l'image du Staïfi, mais aussi des quiches, des salades et des soupes : de quoi varier les plaisirs au fil de la semaine.



DADA PÂTISSERIE

Pains
Snacks
Boissons Chaudes



Dada Pâtisserie • 104, route de Taninges, 74100 Vétraz-Monthoux
 Du mardi au vendredi : 6 h - 20 h • Samedi et dimanche : 8 h - 18 h
 04 50 75 89 40
 dadapatisserie.com / Instagram : @dadapatisserie74

Une belle occasion de pousser la porte et de soutenir une famille du village.

Kerm : Complice d'autonomie

Boostez l'autonomie de vos enfants et simplifiez la gestion des routines, même en garde alternée.



KERM



Contact et informations :

<https://kerm-app.com>

contact.kerm@gmail.com

UNE APPLICATION DE GESTION DES TÂCHES DU QUOTIDIEN EN FAMILLE « MADE IN VÉTRAZ-MONTHOUX »



Conçue à Vétraz-Monthoux par un couple de parents, l'application Kerm va bien au-delà de la simple gestion des routines. Son objectif ? Aider les enfants à franchir de vrais caps d'apprentissage — des gestes du quotidien à la gestion des émotions — tout en libérant la charge mentale des parents, sans aucun temps d'écran passif.

Entre les consignes répétées en boucle, les blocages du quotidien et la gestion des conflits, le rôle de parent s'accompagne souvent d'une lourde charge mentale. C'est pour apporter un souffle de sérénité au sein des foyers qu'est née **Kerm**, une application ludo-éducative pensée en couple par Mélo et Steve, habitants de la commune.

Dans Kerm, l'enfant personnalise son univers en choisissant sa couleur et ses centres d'intérêt (dinosaures, mode, animaux...). En accomplissant ses tâches dans la vraie vie, il gagne de l'énergie et des points d'XP. Les points d'XP font monter l'enfant en niveau pour débloquer des anecdotes passionnantes, tandis que l'énergie accumulée permet de débloquer des récompenses sur-mesure définies par les parents. L'enfant peut demander sa récompense depuis son espace, ce qui envoie une notification au parent qui valide après vérification et planifie le moment sur le calendrier intégré.

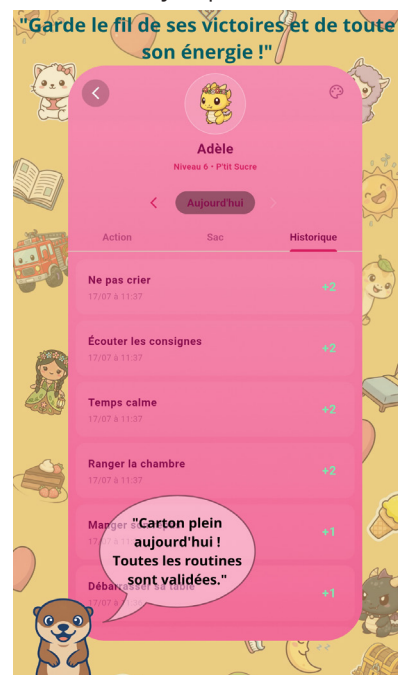
À l'inverse, l'application permet aussi de traiter les écarts du quotidien, qu'il s'agisse de conflits à la maison (crises, bagarres dans la fratrie) ou de sujets plus sérieux liés à l'école (incivilités, harcèlement). Un retrait d'énergie mesuré vient responsabiliser l'enfant et lui faire prendre conscience de l'impact de ses actes, sans jamais tomber dans la punition excessive.

Au-delà des simples routines, Kerm débloque des situations réelles : inciter l'enfant à s'habiller seul, l'encourager à utiliser sa fourchette plutôt que ses doigts, ou apaiser une tempête émotionnelle. L'application intègre aussi un **journal de bord** pour suivre l'organisation du foyer et propose des conseils bienveillants et humoristiques aux parents pour dédramatiser les moments compliqués.

« On ne cherche pas l'obéissance aveugle, mais l'épanouissement et la responsabilisation. L'enfant est acteur, il comprend les règles du jeu et le parent garde le contrôle avec un cadre clair, structurant et déculpabilisant », expliquent Mélo et Steve.

Adaptée à toutes les familles d'enfants de 4 à 11 ans, l'application inclut aussi un espace « Village » pour synchroniser facilement l'entourage (parents, garde alternée, grands-parents ou nounous).

L'application Kerm sera disponible sur iOS et Android à partir du 20 septembre.





SEPTEMBRE EN OR

SEPTEMBRE EN OR MOIS DE SENSIBILISATION AUX CANCERS PÉDIATRIQUES



Septembre en Or 2026 :
un mois pour sensibiliser, mobiliser et agir contre les cancers pédiatriques.

Chaque année, le mois de septembre devient, partout dans le monde, un temps fort de sensibilisation aux cancers pédiatriques. Né aux États-Unis en 2012 sous le nom Gold in September, puis arrivé en France en 2016, Septembre en Or vise à rendre visible une cause encore trop souvent méconnue, malgré sa gravité et les bouleversements qu'elle provoque dans la vie des enfants malades et de leurs familles.

Les cancers pédiatriques sont des maladies rares, spécifiques, différentes des cancers de l'adulte, qui nécessitent des recherches dédiées, des traitements adaptés et une mobilisation collective à la hauteur des enjeux. Septembre en Or existe précisément pour cela : informer, sensibiliser, faire sortir cette réalité de l'anonymat et rappeler qu'aucune famille ne devrait traverser seule une telle épreuve.

Durant tout le mois de septembre, associations, collectivités, établissements scolaires, commerçants, entreprises, clubs, bénévoles et citoyens sont invités à se mobiliser à travers des actions de sensibilisation, des événements solidaires et des collectes de fonds. Cette dynamique permet à la fois de mieux faire connaître les cancers de l'enfant et de soutenir concrètement l'avancée de la recherche en oncologie pédiatrique.



Sur les 2 Savoie, cette mobilisation existe sous une forme collective et territoriale : le collectif « Septembre en Or en Pays de Savoie ». Créé pour donner davantage de force, de visibilité et d'unité aux initiatives locales, il fédère des acteurs engagés autour d'une même ambition : faire grandir la sensibilisation du public et soutenir financièrement la recherche sur les cancers pédiatriques.

Au fil des éditions, cette mobilisation territoriale a permis de rassembler de plus en plus de partenaires et de faire progresser les sommes collectées. Le bilan 2025 présenté par le collectif fait état d'une hausse continue des fonds récoltés depuis 2022, atteignant **33 000 euros** en 2025, signe d'un engagement grandissant des communes, associations, entreprises et citoyens autour de cette cause essentielle. L'association Nos P'tites Etoiles, via un compte bancaire spécifique, collecte l'ensemble des sommes recueillies pendant le mois de

septembre via une collecte Hello Asso.

Les fonds collectés dans le cadre de Septembre en Or en Pays de Savoie financent le projet **Share4Kids**, porté par **React4Kids**, réseau national français de recherche fondamentale et translationnelle sur les cancers des enfants et des jeunes. React4Kids a pour mission d'accélérer la recherche grâce à la coopération entre chercheurs, au partage d'expertises et à la mutualisation des ressources.

Share4Kids s'inscrit dans cette logique **collaborative** : il s'agit d'un outil de centralisation et de partage de données scientifiques sur les cancers pédiatriques, conçu pour aider les équipes de recherche à mieux comprendre ces maladies, croiser les informations disponibles et faire émerger plus rapidement de nouvelles avancées. Soutenir Septembre en Or, c'est donc contribuer concrètement à faire avancer une recherche indispensable pour les enfants atteints de cancer.

En Pays de Savoie, Septembre en Or a vocation à fédérer largement. Commerçants, entreprises, associations, collectivités, écoles, structures jeunesse et acteurs locaux peuvent rejoindre cette dynamique en imaginant une action solidaire, en relayant la campagne, en organisant un temps fort ou en soutenant la collecte. Chaque initiative compte, parce qu'elle participe à faire connaître la cause, à créer de l'élan collectif et à transformer la solidarité en impact réel.

À travers Septembre en Or, il ne s'agit pas seulement de collecter des fonds. Il s'agit aussi de donner une voix aux enfants concernés, de soutenir leurs familles, de rendre visible leur combat et de rappeler que derrière chaque action de sensibilisation, chaque relais de communication et chaque don, il y a de l'espoir, de la recherche et une chaîne humaine qui se renforce.

Le collectif Septembre en Or en Pays de Savoie appelle aujourd'hui la presse, les partenaires et l'ensemble des forces vives du territoire à se mobiliser pour faire de septembre 2026 un mois fort, utile et fédérateur. Parce que les cancers pédiatriques concernent toute la société. Parce que la recherche a besoin de moyens. Et parce qu'**ensemble, il est possible de faire la différence.**

Le collectif **Septembre en Or en Pays de Savoie** invite les médias, commerçants, entreprises, associations, collectivités et citoyens à rejoindre la mobilisation en septembre 2026. Actions solidaires, relais de communication, événements, opérations en magasin, défis sportifs, animations locales ou soutien financier : chaque engagement contribue à faire avancer la sensibilisation et la recherche sur les cancers pédiatriques.



React4Kids : www.react4kids.org

Septembre en Or en Pays de Savoie : www.seo-pays-savoie.org

Contact : **Arnold Bruguère** (Président de Nos P'tites Etoiles) - 06 79 12 94 91

E-mail : admin@seo-pays-savoie.org

Lien vers la collecte : www.helloasso.com/associations/nos-p-tites-etioiles/formulaires/9

MA SÉCURITÉ

Fiches pratiques

Démarches en ligne

Informations locales

À la une

Espace Mineurs



J'accède aux services en ligne

POUR LES MOINS DE 18 ANS :  [ESPACE MINEURS](#) →



Plainte et signalements

Victime ou témoin d'une infraction



Démarches administratives

Procuration, surveillance du domicile, abandon d'arme, véhicule en fourrière...

MA SÉCURITÉ : UNE PLATEFORME POUR SIMPLIFIER LES DÉMARCHES AVEC LA POLICE ET LA GENDARMERIE

Un policier ou un gendarme joignable en tchat 24h/24 et 7j/7, une carte des commissariats et brigades à proximité, et de nombreuses démarches réalisables sans se déplacer : c'est ce que propose Ma Sécurité, le site et l'application du ministère de l'Intérieur, accessibles gratuitement à tous les habitants.

Un guichet numérique unique pour les démarches de sécurité du quotidien

Porté par le ministère de l'Intérieur, Ma Sécurité regroupe en un seul endroit les services de la police et de la gendarmerie nationales. L'objectif : permettre à chacun de trouver rapidement la réponse la plus adaptée à sa situation, sans nécessairement se déplacer en commissariat ou en brigade.

Le site est accessible à l'adresse www.masecurite.interieur.gouv.fr. Une application mobile gratuite existe également, disponible sur l'App Store et Google Play.

Échanger avec un policier ou un gendarme, à toute heure

Fonctionnalité phare du dispositif : un service de tchat disponible 24h/24 et 7j/7 permet d'échanger anonymement avec un policier ou un gendarme, avec une réponse généralement obtenue en quelques minutes, y compris dans plus de 130 langues. Ce service ne se substitue pas aux numéros d'urgence (17 ou 112, 114 pour les personnes sourdes ou malentendantes), mais il est précieux pour toutes les situations qui n'exigent pas une intervention immédiate : questions, doutes, besoin d'être orienté.

Réaliser ses démarches sans se déplacer

Ma Sécurité permet notamment de :

➤ déposer une **plainte en ligne** pour une infraction contre les

biens dont l'auteur est inconnu (vol, dégradation...);

➤ **signaler des violences sexuelles, sexistes ou conjugales** et être orienté vers un accompagnement adapté ;

➤ **signaler un cyberharcèlement ou une arnaque en ligne** (via les plateformes Thésée, Perceval ou Pharos) ;

➤ **prendre rendez-vous** dans un commissariat ou une brigade de gendarmerie ;

➤ **accéder à d'autres démarches administratives** (procuration, demande de surveillance du domicile en cas d'absence prolongée...).

Un espace dédié aux mineurs

Ma Sécurité propose aussi un **Espace Mineurs**, conçu spécifiquement pour les enfants et adolescents : un tchat accessible 24h/24 et 7j/7, animé par des policiers et gendarmes spécialement formés, accompagnés d'un(e) psychologue, pour permettre aux jeunes de s'informer et d'être aidés en toute confidentialité.

Ma Sécurité est un dispositif national du ministère de l'Intérieur, complémentaire à l'accueil traditionnel en commissariat ou en gendarmerie. En cas d'urgence, le réflexe reste d'appeler le **17** ou le **112**.



OCTOBRE Rose

5^{ème} Salon Santé & Bien-être

Maison Communale Albert Roguet
25 route de Hauteville



La MARCHÉ Rose



5€
- 16 ans
GRATUIT

Départ : 10h30

Inscription le jour-J à 9h

Marche familiale de 5 km environ

04

DIMANCHE
OCT. 2026
9h-17h



Vétraz
Monthoux

Vetraz-monthoux.fr





AGENDA

SEPTEMBRE 2026

Dimanche 27 septembre
La Virade de l'Espoir du Genevois
Centre-Bourg

OCTOBRE 2026

du 2 octobre au 31 décembre
Exposition photographique :
« Éclairage sur 8 cultures en péril »
Fondation Barbier-Mueller
Mairie

Vendredi 2 octobre - 18h
Vernissage de l'exposition
photographique
et table ronde
« Regards croisés sur des
sociétés méconnues :
entre héritage et transformations »
Mairie

Dimanche 4 octobre
Octobre Rose : Salon « Santé & Bien-
être » & Marche Rose
5^{ème} édition
Maison Communale Albert Roguet

Mardi 6 octobre - 14h30 et 20h
Ciné Santé : « l'éco-anxiété »
Mairie

Samedi 10 et dimanche 11
Stage de théâtre -
troupe des adultes
Imagine
Petite salle communale route des écoles

Dimanche 11 octobre
Repas de la Paroisse
Le Conseil Paroissial
Maison Communale Albert Roguet

Du 19 au 23 octobre
Chaque soir film-conférence à 20h30
Festival : « Rêve de Montagnes »
Maison Communale Albert Roguet

Vendredi 23 octobre
Les Trophées Écureuils
Maison des Associations

Mercredi 28 octobre
Après-midi ludique et magique pour la
jeunesse
Maison Communale Albert Roguet

Samedi 31 octobre et dimanche 1^{er}
novembre
Vide-greniers des loisirs créatifs
Scrapatouille 74
Maison Communale Albert Roguet

NOVEMBRE 2026

Samedi 7 et
dimanche 8 novembre
Lotos
US Vétraz
Maison Communale Albert Roguet

Mardi 10 novembre - 20h
Ciné Santé : « la santé mentale »
Mairie

Mercredi 11 novembre - 11h
Cérémonie du souvenir
Place de la citoyenneté -
Monument aux Morts
Samedi 14 et dimanche 15
Stage de théâtre -
troupe des adultes
Imagine
Petite salle communale chemin de l'église

Samedi 14
Spectacle d'impro : « Halloween »
3G d'Impro
Maison Communale Albert Roguet

Samedi 21 et Dimanche 22
Représentations théâtrales
Fun en Bulle
Maison Communale Albert Roguet

Samedi 28 et dimanche 29
novembre
Ateliers de Scrapbooking
« spécial Noël » pour enfants,
adolescents et adultes
Scrapatouille 74
Maison des Associations

DÉCEMBRE 2026

Samedi 5 et dimanche 6
Stage de théâtre -
troupe des adultes
Imagine
Petite salle communale chemin de l'église

Mercredi 9
Atelier du fil « spécial Noël »
Fils et Patch
Maison des Associations

Vendredi 11 décembre - 20h
Concert de Noël
Le Chœur des Pays du Mont-Blanc
Église

Samedi 12 et Dimanche 13
Marché de Noël
7^{ème} édition
Centre-Bourg

Samedi 12
Spectacle d'impro : « Noël »
3G d'Impro
Petite salle communale chemin de l'église

Samedi 19
Goûter de Noël
Le Club de la Colline
Maison Communale Albert Roguet

RÊVE DE MONTAGNES

FESTIVAL DU FILM DE MONTAGNE

16^{ème} édition

19^{au} 23 | OCT. 2026

Films Conférences à 20h30
Maison Communale Albert Roguet

Entrée libre
ouverture des portes à 19h30

Vetraz-monthoux.fr

MAIRIE DE VÉTRAZ-MONTHOUX
2 chemin des Érables - 74100 VÉTRAZ-MONTHOUX



en partenariat avec



04 50 37 32 09
accueil@vetrazmonthoux.fr



Téléchargez notre
application mobile
IntraMuros
pour rester informé